

NOUVELLES DU CANADA

COURRIER DE QUEBEC

IL ETAIT GRAND TEMPS

Québec, 20—Hier, la compagnie du Richelieu a inauguré son service quotidien entre Québec et Chicoutimi avec arrêts aux ports intermédiaires. La compagnie tiendra cette ligne jusqu'en septembre prochain. Le "Canada" est parti hier matin pour inaugurer cette nouvelle ligne. Le vapeur "Carolina" en fait autant aujourd'hui et vice-versa. Une foule d'Américains étaient à bord du "Canada" hier. Ces deux vapeurs feront le service quotidien entre Chicoutimi et Québec.

On se demande pourquoi ce service n'a pas été établi beaucoup plus tôt.

LE TRAMWAY FONCTIONNE BIEN

Québec, 20—Le problème réputé si difficile de la construction d'un tramway électrique à Québec est enfin résolu. Ce matin les rues de la partie basse de la ville sont sillonnées par les voitures qui y circulent au nombre de sept. Les curieux affluent partout sur le parcours du tramway, et les voitures regorgent de promeneurs. St-Roch n'est pas encore en communication avec la haute ville. C'est sur cette partie de l'électrique que se concentrent surtout l'intérêt, à cause de la pente si prononcée des côtes. Les cochers sont au désespoir. Il va sans dire que les chevaux sont pris de peur à la vue de leurs concurrents si rapides. Le bruit insolite des chars n'est pas de nature à rassurer les pauvres bêtes.

MORT D'UN PRETRE

Québec, 20—Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de M. l'abbé O. Carrier, arrivé hier, à la résidence de son père, M. Onésime Carrier, député régulateur de Lévis.

M. l'abbé Carrier a succombé à une maladie pulmonaire. Il avait été ordonné prêtre l'hiver dernier.

ENFANTS NOYÉS

Québec, 20—Une dépêche spéciale de Matane annonce que mercredi dernier, trois enfants, les deux petites filles de M. Adolphe Roy, de Cap Chat, âgées de 2 et 3 ans respectivement, et une fillette de 15 ans, Agnès Bouchard, de Méchins, se sont noyées en traversant la rivière du Cap Chat, en grande charrette. Les pauvres enfants qui s'en allaient cueillir des framboises, avaient entrepris de traverser la rivière dans un endroit où le lit est plus profond qu'à l'ordinaire et le courant a fait chavirer la voiture que le cheval a réussi à entraîner avec lui à quelques pas de distance.

CE NE SERA PAS LE DERNIER

Québec, 20—Le premier accident causé par le tramway électrique, a eu lieu ce matin, à la basse-ville : un express et un cheval ont été renversés. Le conducteur n'a pas eu de mal.

LES OUVIERS SE PLAIGNENT

Québec, 20—Une délégation d'ouvriers québécois s'est rendue hier soir à l'hôtel de ville où elle a eu une entrevue avec le maire. Les délégués ont demandé à l'hon. M. Parent d'intervenir auprès des autorités de l'Amérique qui ont formé le projet de fermer complètement leurs usines à Québec. Il paraît que la compagnie a décidé de ne plus faire réparer aucun engin ni aucun char à Québec, de sorte que nos ouvriers se trouveront ainsi privés du peu d'ouvrage que leur fournissait la compagnie.

L'hon. M. Parent a répondu qu'il se ferait le porte-parole des ouvriers de Québec auprès de la compagnie, mais que le contrat passé entre la compagnie, l'ancienne administration municipale et l'ancien gouvernement ne lui laissait que peu d'espoir de réussite. Il a écrit aujourd'hui même à M. Shaghenessy.

AU PLUS MAL

Québec, 20—L'hon. D. A. Ross, conseiller législatif, est à la dernière extrémité. On attend sa mort d'un moment à l'autre.

UN PLANCHER QUI SE FONDRE

Chicoutimi, 20—Un sérieux accident est arrivé dans le rang Ste-Famille. Une quinzaine de cultivateurs étaient occupés à transporter une vieille maison sur la terre de M. Geo. Gauthier, dont la résidence a été incendiée récemment. Le carré était complété ainsi que les deux planchers, celui du bas et du haut. Seulement, ce deuxième plancher n'avait été arrêté que temporairement, afin de permettre aux hommes de s'en servir pour placer le comble. Celui-ci était en grands morceaux très lourds et lorsque l'accident est arrivé, on était justement à placer l'un de ces morceaux de comble. Une quinzaine d'hommes étaient sur le plancher de haut et soulevaient le comble. Le plancher n'était pas assez solide pour supporter un tel poids et s'est effondré tout à coup, emportant avec lui tous les hommes avec leur énorme charge. Une dizaine d'hommes ont reçu des blessures assez graves mais heureusement pas mortelles, ce qui est, dans les circonstances, bien extraordinaire.

teurs étaient occupés à transporter une vieille maison sur la terre de M. Geo. Gauthier, dont la résidence a été incendiée récemment. Le carré était complété ainsi que les deux planchers, celui du bas et du haut. Seulement, ce deuxième plancher n'avait été arrêté que temporairement, afin de permettre aux hommes de s'en servir pour placer le comble. Celui-ci était en grands morceaux très lourds et lorsque l'accident est arrivé, on était justement à placer l'un de ces morceaux de comble. Une quinzaine d'hommes étaient sur le plancher de haut et soulevaient le comble. Le plancher n'était pas assez solide pour supporter un tel poids et s'est effondré tout à coup, emportant avec lui tous les hommes avec leur énorme charge. Une dizaine d'hommes ont reçu des blessures assez graves mais heureusement pas mortelles, ce qui est, dans les circonstances, bien extraordinaire.

MORT SUBITE

Chicoutimi, 20—Un brave citoyen de Chicoutimi, M. Félix Lajoie, menuisier, est mort presque subitement l'autre matin, à l'âge de 72 ans. La veille, il avait travaillé toute la journée lorsque, sur le soir, il fut subitement frappé de paralysie à la tête. Il perdit connaissance et ne la recouvra pas même pour se confesser.

TUE PAR UNE RUADE

St-Barthélemi, 20—Un brave cultivateur d'ici, du nom de Amédée Turcotte, était à conduire un jeune cheval quand celui-ci prit le mors aux dents, et atteignit d'une ruade, au bas de l'abdomen M. Turcotte, qui cherchait à maintenir l'animal. Malgré les soins pressés des Drs Drainville et Savole, le blessé fut pris d'une inflammation violente qui se compliqua bientôt de gangrène. M. Turcotte a succombé à ses blessures après quatre jours de souffrances atroces. Il laisse une veuve ainsi que deux enfants en bas âge. M. Turcotte était conseiller municipal.

NOYADE

Pentecôte, Qué., 20—Un petit garçon de huit ans, John Crouse, s'est noyé accidentellement dans la rivière Pentecôte. Son cadavre a été retrouvé.

HORRIBLEMENT BLESSE

Bale St-Paul, 20—Un grave accident est arrivé à un des fils de M. Onésime Tremblay, Mars, de la Petite Rivière St-François. Mars Tremblay travaillait à un moulin à bœufs lorsque, s'étant trop approché d'une roue en mouvement, il fut saisi par ses habits à l'endroit de la cuisse. Il ne put se dégager et la roue lui fit une blessure de cinq ou six pouces de diamètre sur deux pouces de profondeur. Le Dr Simard, de la Bale St-Paul, mandé auprès du blessé, a pansé l'horrible blessure.

A TRAVERS ONTARIO

UN BEAU PELERINAGE A STE-ANNE DE BEAUPRE

Toronto, 19—Le pèlerinage catholique à Ste-Anne de Beaupré, qui est parti ce matin, est l'un des plus nombreux de la saison.

A 7.30 hrs, le C.P.R. a mis à la disposition des pèlerins un train spécial de sept chars, lequel s'est augmenté de trois autres chars à Peterborough, de trois à Sharbot Lake et de un à Smith's Falls.

Parmi les passagers se trouvaient un grand nombre de prêtres et de religieuses. Il y avait sur le train de Toronto plusieurs citoyens en vue et des délégués de l'Épworth League qui ont profité de l'occasion pour visiter la province de l'est.

On estime que pour arriver à Ste-Anne les pèlerins seront au nombre de plus de 5,000.

HYDROPHOBIE

Toronto, 20—On a enfin reçu la tête de chien envoyée dernièrement au département d'hygiène pour être analysée par le Dr Mackenzie afin de découvrir si elle porte des traces d'hydrophobie.

Cette tête est en route depuis si longtemps qu'il n'est plus possible de la soumettre à l'analyse, tant son état de décomposition est avancé.

Le département d'hygiène a conseillé à ceux qui ont été mordus par le chien d'aller à New-York se soumettre au traitement de Pasteur.

CONDAMNATION D'UN FAUS-SAIRE

Toronto, 20—Carl Baner, qui a été extradé de Wayne, Ind., pour répondre à l'accusation d'avoir fait un chèque de \$500 d'un chèque de \$5, a été condamné aujourd'hui à trois ans de prison.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer gratis notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 180 rue St-Jacques, Montréal.

COURRIER DE L'OUEST

NOUVELLES DE MANITOBA

A L'EXPOSITION DE WINNIPEG

Winnipeg, 20—Il fait une pluie battante depuis hier soir et les nombreux visiteurs que l'exposition avait attirés en cette ville ne peuvent sortir. Les directeurs de l'exposition qui ont fait cette année des dépenses supplémentaires vont se trouver en déficit. C'était aujourd'hui le "Jour des Enfants", mais le mauvais temps a désappointé les bambins.

En considération du grand nombre de visiteurs venus des États voisins, les directeurs ont décidé d'accorder "un jour pour les Américains." Hier soir, au conseil de ville, une discussion agitée s'est élevée au sujet du projet d'arborer le drapeau étoilé sur les édifices publics. Finalement les échevins ont décidé de permettre que le drapeau américain soit hissé à côté des couleurs anglaises.

LA FIEVRE DE L'OR

Victoria, C. A., 20—Cette ville est remplie de mineurs attendant les vapeurs qui doivent les conduire au nord. Un grand nombre d'hommes abandonnent de bonnes positions pour aller chercher fortune dans les champs de la Klondike. John Peirey, marchand en gros a offert de payer au gouvernement fédéral \$50,000 par année pendant cinq ou dix ans, pour avoir le privilège de collecter les droits sur les marchandises qui entrent dans la partie canadienne de l'Yukon. Les autorités n'ont pas encore répondu; mais on croit que des officiers de douanes seront bientôt envoyés dans cette région pour prélever les droits sur les marchandises américaines qui entrent dans le pays.

LA PECHE AU SAUMON

Vancouver, C.A., 20—La grande pêche au saumon pour la saison 1897 est commencée. La rivière Fraser, de Westminster au golfe de George est pleine d'anémone et est couverte de bateaux de pêche qui prennent de 50 à 500 poissons par jour.

UNE OFFRE AU GOUVERNEMENT FEDERAL

Vancouver, 20—Une compagnie de cinq marchands de Victoria a offert au gouvernement canadien \$50,000 et les dépenses, pour avoir le privilège de collecter pendant 10 ans le revenu dans le territoire canadien de l'Alaska.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

ELLE AVAIT VU NAPOLEON

New-York, 20—Mme Amelia Kohler est morte hier à Mount Vernon. C'est à elle que l'on doit une des meilleures mélodies de Moore "Tis the last rose of summer". Un jour se promenant dans un jardin à Londres avec le poète, Mme Kohler a cueilli une rose et la présentant à son ami, elle a dit: "Voilà la dernière rose d'été, pourquoi n'écrivez-vous pas cela, M. Moore?"

Le père de Mme Kohler était un officier sous le général Blucher. Elle dit qu'elle a vu Napoléon dans sa jeunesse.

IMPRESSIONS D'OUTRE-MER

New-York, 20—Chauncey Depew est arrivé d'Europe. Interrogé sur son voyage en Angleterre, par un journaliste, il a dit que ce qui l'avait le plus frappé en Angleterre c'était les changements opérés dans le sentiment des Anglais pour les Américains.

Quand M. Bayard était notre représentant à la cour St-James il convainquit toute l'Angleterre que nous étions très sympathiques pour les Anglais.

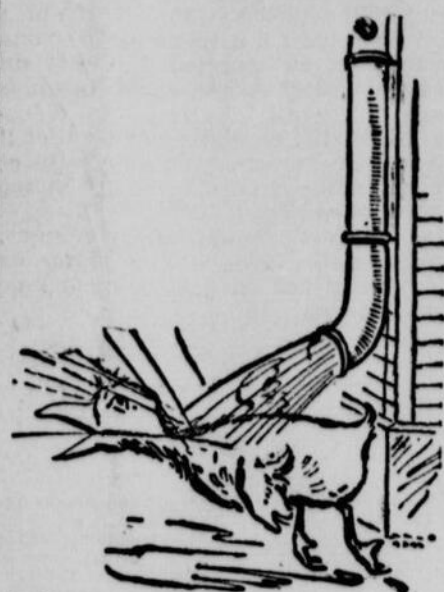
L'an dernier les Anglais nous regardaient comme leurs inférieurs; mais, maintenant, ils nous considèrent comme leurs plus terribles adversaires dans le commerce.

M. Depew parle sur l'enthousiasme et le patriotisme qui se sont manifestés dans toute l'Angleterre lors des fêtes jubilaires.

Il ne fait pas de doute que ces premiers ministres coloniaux, venus de toutes les parties du monde rapporteront avec eux une certaine croyance dans la fédération de l'empire britannique.

M. Depew a été vivement impressionné par la prospérité actuelle qui règne par toute l'Angleterre. L'argent abonde et les industries sont toutes florissantes. Le cultivateur anglais ne jouit pas cependant de la même prospérité. Il doit payer \$3 à \$5 par acre à son propriétaire et il n'est pas protégé bien qu'il soit protectionniste.

Maintenant, quant à l'influence



Pas très bien portant.

C'est une plainte universelle. On ne se sent pas dans son assiette. L'appétit est nul. Rien ne semble bon. On ne dort pas bien. Le travail ennue. On se fait une montagne de tout. Il y a beaucoup de gens qui se sentaient comme vous avant de s'être rétabli le système en prenant ce grand remède pour le sang.

La Salsepareille d'Ayer.

Elle guérit des cas semblables depuis 50 ans. Essayez-la vous-même.

Envoyez chercher le "Curebook." 100 pages. Gratia. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

personnelle de la Reine, dit M. Depew, il a été constaté que c'est grâce à son prestige et son influence que plusieurs guerres désastreuses ont été épargnées à l'Angleterre.

La Reine elle-même est une encyclopédie vivante d'informations.

UN PAYS QUI A DE LA CHANCE

Denver, Col., 20—Une forte tempête de neige sévit dans les parties les plus élevées des régions montagneuses. A Cripple Creek, à Aspen, etc., il y a trois pouces de neige et un pouce à Leadville. La température est très fraîche à Denver même.

LE TARIF AMERICAIN

Washington, 20—Le rapport de la conférence sur le bill du tarif a été adopté par la chambre peu de temps après minuit, par un vote de 185 contre 118.

Les galeries étaient encombrées de spectateurs lorsque le vote a été pris; plusieurs personnages distingués étaient présents, entre autres un certain nombre de sénateurs, des membres du cabinet et quelques membres du corps diplomatique.

Tous les républicains présents ont voté pour le rapport. Les démocrates, à l'exception de cinq, ont voté contre.

Une analyse du vote montre que 180 républicains et cinq démocrates ont voté pour le rapport; et que 100 démocrates et 12 populistes ont voté contre.

Washington, 20—Le rapport de la conférence sur le tarif, tel qu'adopté par la chambre, est venu devant le sénat aujourd'hui. Les amendements relatifs aux bois ont donné lieu à un débat animé. MM. Teller et Vest préféraient que le droit de \$2 sur le pin blanc, et le droit de représailles imposé sur le bois rond du Canada constituent une double taxe. M. Teller a déclaré que toute l'affaire avait été réglée dans l'intérêt de quelques propriétaires de scieries du Michigan, du Minnesota et du Wisconsin, qui ont été, par ce moyen, mis en état de faire hausser de \$3 à \$4 par mille le prix du pin.

M. Pettigrew, du Dakota du Sud, a sévèrement critiqué l'amendement de la conférence, faisant des allusions personnelles aux sénateurs du Michigan. Il a dit que le droit de \$2 ne devait profiter qu'à un petit nombre d'hommes du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota.

Parlant de la réunion à la chambre de M. Borow, M. Pettigrew a ajouté que l'amendement relatif au bois de pin devait faire perdre au peuple plus de \$6,000,000 pour les faire entrer dans la poche de "ce petit groupe de marchands de bois qui se sont réunis chez M. Borow."

M. Pettigrew a déclaré que le bill est rempli de tristes honteux; mais que le droit sur le bois est le plus mauvais truc et le moins volé de tout le bill.

Ce débat n'a eu aucun résultat. On a continué la lecture du bill jusqu'aux amendements relatifs aux sucres. Un débat animé a été soulevé sur ces amendements.

NOMINATION D'UN COMMIS-SAIRE DE L'IMMIGRATION

Washington, 20—Le comité de l'immigration au Sénat a voulu se réunir aujourd'hui pour prendre en considération la nomination de l'hon. L. V. Powderley au poste de commissaire de l'immigration, mais on n'a pu obtenir un quorum. On croit que quelques sénateurs s'opposent

THE DE RUSSIE A LA GLACE!

Le plus délicieux breuvage pour l'été lorsqu'il est préparé au

TAMILKANDE ETIQUETTE BLEUE TEA ETIQUETTE BLEUE

N. B.—Découpez celle-ci pour votre LIVRE DE RECETTES. Suivez les directions imprimées sur chaque paquet de Tamilkande. Servez glacé avec une tranche de citron. C'est là le vrai thé de Russie. Il faut employer du thé pur. Demandez à votre épicer l'étiquette bleue.

Tamilkande Tea Co.

MARCHANDS DE THES EN GROS

Tél. 577.

18 rue St-Maurice

MONTREAL.

à la nomination, parce que M. Powderley n'est pas sympathique à l'élément ouvrier.

On essaiera de nouveau de considérer la nomination demain.

COURRIER D'EUROPE

AU TIR DE BISLEY

Londres, 20—Des succès étonnants ont été obtenus aujourd'hui à Bisley, au concours pour le prix de la reine.

Deux concurrents ont fait 102 à 600 verges; un troisième a fait 101 et quatre autres ont fait 100 points chacun.

Il n'y avait pas de Canadiens. Au concours pour le prix du "Daily Graphic," ouvert à tout venant, pour sept balles à 500 verges, le lieutenant Davidson a fait un score de 34, il va remporter le premier prix.

Dans la première série du concours pour le prix de la reine, le lieutenant Davidson a été seizième avec un score de 100; Langstroth a obtenu 98; Kerr, qui était 51e, a obtenu 96; le simple soldat Simpson a eu un score de 96; Corrigan a eu 95 et le lieutenant Stuart, de Vancouver, 95.

Sir Donald Smith a offert une coupe pour le plus haut score obtenu par tous les concurrents; le Canada Club en a offert une pour le plus haut score obtenu par les volontaires; un prix de 50 a été offert par lord Mount Stephen, mais les conditions n'ont pas encore été fixées.

Le lieutenant Ross, au nom de Mme le major Dunbar, a offert un prix au concurrent qui fera le plus haut score possible, à la partie des dames, avec sept balles à 600 verges.

CE SERAIT RIDICULE

Londres, 20—Le "Morning Post" discute encore ce matin les relations existant entre les États-Unis et l'Angleterre et la possibilité d'une guerre entre ces deux nations. "La guerre commencerait, dit-il, par un conflit entre les deux marines et une tentative de la part des croiseurs anglais de protéger leur commerce maritime. On ferait ensuite le blocus des ports américains, ce qui ne sera pas facile—puis on défendrait le Canada. Et ces opérations se continueraient jusqu'à ce que les Américains se demandent pourquoi ils se battent? Ils découvriraient qu'ils combattent sans raison et la paix serait conclue."

MARIAGE A LONDRES

Londres, 20—L'hon. A. Nathaniel Curzon, frère de l'hon. Geo. Curzon, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a épousé aujourd'hui Mlle Mercy Lillian O'Keefe.

M. LAURIER ET M. HANOTAUX

Paris, 20—M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, recevra ce soir sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

CONFERENCE MONETAIRE

Londres, 20—Le résultat des négociations entre la commission bimétallique des États-Unis et les représentants de la France et de l'Angleterre auront très probablement pour résultat d'amener cette dernière à prendre part à une conférence qui aura lieu à Washington l'automne prochain.

AU SENAT FRANCAIS

Paris, 20—Le sénat a adopté aujourd'hui le projet de taxe directe par un

vote de 217 contre 2; il a adopté à l'unanimité le crédit naval de 7,000,000 de francs pour commencer la construction de nouveaux vaisseaux de guerre.

Le décret mettant fin à la session a été lu par M. Darlan, ministre de la justice.

AUX COMMUNES ANGLAISES

LES AFFAIRES DE L'AFRIQUE DU SUD

Londres, 20—Sous la pression du parti libéral, M. A. J. Balfour a consenti à fournir une occasion de discuter aux Communes, les affaires de l'Afrique du Sud. Il a spécifié, cependant, que la question devra être soulevée sur motion spéciale.

M. Philip J. Stanhope, député libéral de Burnley, a donné avis d'une motion condamnant la commission instituée sur les affaires du Sud-Africain pour son rapport peu concluant, pour n'avoir pas recommandé que des mesures spécifiques fussent prises à l'égard de M. Rhodes et pour n'avoir pas fait rapport sur le refus de M. Hawkesley de produire certains télégrammes devant le comité. M. Stanhope a ajouté qu'il demandera aussi que M. Hawkesley soit sommé de comparaître à la barre de la Chambre et forcé de produire les télégrammes en question.

TEMPERATURE

BEAU ET TRES CHAUD

Toronto, 20—L'air de basse pression qui couvrait les États de l'ouest hier soir s'est développé et elle est maintenant centrale sur Minneapolis. Le temps continue d'être beau et chaud des lacs à l'Atlantique. Il y a eu des orages accompagnés de tonnerre dans un grand nombre de localités d'Ontario, et des averse au Manitoba.

PROBABILITES

Lacs et baie Georgienne—Vents modérés à frais du sud-est à l'ouest; généralement beau et très chaud; orages et tonnerre à quelques endroits pendant la journée, et plus généralement le soir.

Vallées de l'Ottawa et du St-Laurent—Vents du sud; beau et très chaud; orages locaux accompagnés de tonnerre.

Golfe et Provinces Maritimes—Vents légers à modérés, plutôt du sud; beau et toujours très chaud; orages accompagnés de tonnerre dans quelques endroits.

Lac Supérieur—Vents de l'ouest, modérés à frais; partiellement nuageux et frais avec bruyants.

Manitoba—Beau et frais.

Minimum et maximum de la température :

Kamloops, 46.66; Calgary, 52.72; Qu'Appelle, 50.72; Winnipeg, 58.06; Port Arthur, 56.74; Party Sound, 66.81; Toronto, 63.82; Ottawa, 68.86; Montréal, 70.82; Québec, 56.84; Halifax, 58.90.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison.

Aujourd'hui, maximum 86
Même date l'an dernier 72
Aujourd'hui, minimum 62
Même date l'an dernier 74

LA CHALEUR A HALIFAX

Halifax, 20—Hier après-midi, au sommet de la citadelle, la partie la plus fraîche de la ville, le thermomètre marquait 88° à l'ombre. A dix heures ce matin le mercure a baissé de trente degrés.

LES SAUVAGES DE NOTRE DIOCESE

Du "Manitoba".

Voici deux lettres qui prouveront à nos lecteurs que l'œuvre de l'évangélisation des Indiens se poursuit avec activité et succès dans le Manitoba et la partie du diocèse qui se trouve dans le Nord-Ouest comme Qu'Appelle. Mgr l'Archevêque est allé présider une vaste réunion de sauvages chrétiens et païens au Fort Alexandre sur les bords de la rivière Winnipeg et il tiendra ensuite un paw-wa ou "banquet sauvage" au milieu des païens de la Rivière Loup dans l'Ontario. Sa Grandeur donne partout l'élan que les missionnaires continuent avec une persévérance que Dieu béni.

A Sa Grandeur Monseigneur L. P. A. Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, Man.

"Monseigneur".

Je vous aurais écrit depuis longtemps si je n'avais pas été occupé par le ministère et mes courses continuelles dans les réserves sauvages. Depuis mon retour à Montréal je cours comme un lièvre de prairie. Il me faut en effet, voir et saluer mes nombreux amis, les sauvages des centres des missions de Paskwa, de la Montagne de Tondre et du Lac Croche. Tous semblent être contents de voir mon beau nez. Je suis moi-même très heureux de les revoir tous, de faire avec eux une agréable "journée" en langue sauteuse. Ne sont-ils pas en effet les chers de nos cœurs ces sauvages que nous avons instruits et conduits dans le chemin du Ciel ? Que de choses n'ont-ils pas à me raconter ? Que de nouvelles n'ai-je pas à leur donner au sujet de mon voyage dans le Bas-Canada ? "Wah ! wah ! wah !" disent-ils, "parle-nous des grands pays des blancs. Wah ! wah ! tu as dû voir de grandes et curieuses choses là-bas". Le vieux Piepot, notre bon ami, me demanda si j'avais vu le grand prêtre pour lequel nous avons organisé des fêtes merveilleuses à Qu'Appelle (Très Rév. Père Soulier, Supérieur-Général).

Dès mon arrivée à Qu'Appelle, accompagné du Père Valès, je me suis dirigé vers les réserves de la Montagne de Tondre (Notre-Dame de l'Espérance). En revoyant notre belle école complètement terminée, je répétais souvent, le cœur plein de joie, ces paroles, "Deo Gratias". Vraiment cette mission de la Montagne de Tondre ouverte au milieu de grandes difficultés et continuée au prix de grands sacrifices nous donne déjà aujourd'hui l'heureuse espérance de voir le règne du Christ se répandre dans toutes les réserves de ce vaste district.

Une mission catholique solidement établie : une magnifique école en pierre, capable de recevoir plus de soixante enfants pensionnaires ; une petite maison pour le missionnaire ; un prêtre missionnaire résident ; des Sœurs à la Montagne de Tondre ! Voilà, malgré de nombreux obstacles, les œuvres merveilleuses que le Seigneur a voulu opérer afin d'attirer à Lui les nombreux sauvages de ce centre de missions. Joyeusement étonnés nous-mêmes des puissants éléments de vie que possèdent cette mission pour christianiser et civiliser les sauvages, nous nous disons : "Cette mission nous coûte bien cher, mais c'est à Dieu qui a tout dirigé". Notre-Dame de l'Espérance, Notre-Dame de Pontmain a béni ce centre, et Dieu par ces belles œuvres nouvellement établies nous donne la ferme espérance de voir cette mission s'agrandir de plus en plus. Pendant mon séjour à la Montagne de Tondre j'ai eu beaucoup à faire. Il m'a fallu visiter les réserves qui dépendent de ce centre, préparer un saint baptême trois enfants de notre école, instruire plusieurs autres pour la première communion, enfin, installer une nouvelle maîtresse, une matrone et d'autres employés nécessaires au succès et au bon fonctionnement de notre école ! Telles furent mes occupations. Et maintenant notre école fonctionne très bien ; les enfants sont heureux, et les sauvages sont satisfaits. Le Père St-Germain, toujours prêt à nous donner un bon coup de main, est avec le Père Valès depuis le commencement de mai. Il rend de grands services à l'école et au Père Valès. Dans le mois d'avril j'ai pris une belle glissade de plus de cent milles. En traîne à "glissade" j'ai accompagné l'agent des sauvages au "Lac Poisson" afin de recruter quelques enfants pour notre école. Mais c'est un terrain encore trop neuf. J'ai eu beau sortir toute mon éloquence sauteuse, faire même des offres généreuses, ces sauvages encore fort opposés à toute civilisation sont restés sourds à mon appel. Cependant ces visites les changent. Ils me paraissent être moins hostiles au prêtre.

Un ministre de la haute église anglaise pensant convertir d'un seul coup tous ces sauvages, s'est établi dans cette réserve. Mais les sauvages se moquent de lui, lui disent qu'ils viennent à abandonner leurs superstitions ils n'acceptent pas sa religion mais bien celle des "grands prêtres de Qu'Appelle". Les sauvages appellent "le petit ministre curieux qui porte quelques poils". "J'aime mieux mon nez, le nez plat qui campe partout !" Le nez plat ce fut grande fête dans notre école de la Montagne de Tondre. Trois sauvages, enfants de notre école, recevaient le saint baptême, et six autres de nos chers enfants faisaient leur première communion. Quelle consolation pour nous ! Quelle glorieuse victoire sur l'Enfer ! Une mission protestante de la réserve de Gordon (réserve et territoire des ministres protestants) nous a demandé de l'instruire et de la baptiser. Pendant que je préparais nos chers enfants au baptême et à la première communion, une de nos filles d'école, âgée de seize ans, mourait de la mort des justes. Je l'avais baptisée, il y a deux ans, je tenais à l'assister à ses derniers moments ; souvent elle me disait : "Je suis contente d'avoir été baptisée. Oh ! mon parrain ! le ciel !" Tu me l'as promis ! Merci, merci !

J'ai aussi passé deux semaines dans les réserves de Paskwa et Piepot. J'ai alors accompagné le cher Père Piepot, dans la réserve de Paskwa, trois sauvages sauteux demandant avec instance à recevoir le saint bap-

tême. Chez Paskwa, nous avons déjà un bon noyau composé des enfants de notre école industrielle. Ces enfants nouvellement mariés sont notre douce consolation ; c'est la régénération par l'école !

Enfin je suis allé au Lac Croche depuis l'Ascension. Le ministre presbytérien a fait, paraît-il, de nouveaux efforts pour gagner des enfants et des sauvages à l'Église, mais comme mes gens me le disent, "tout a été inutile, c'est un ministre sans "dessin".

Deux sauvages de la famille Nipapine, autrefois baptisés par le fameux ministre MacKay, demandent le saint baptême. Je vais bientôt commencer à les instruire.

N'est-ce pas, Monseigneur, que l'œuvre de Dieu fait son chemin au milieu de nos pauvres sauvages ? Si nous pouvions "rester toujours au milieu d'eux" dans les centres de missions déjà établies, les conversions deviendraient plus nombreuses et plus faciles. Mais je comprends qu'il faut pour cela des sujets et des ressources pécuniaires. Voici maintenant que les Assiniboines d'Indian Head et de la Montagne d'Original disent hautement qu'ils veulent devenir catholiques et avoir un "prêtre au milieu d'eux". Cette nouvelle est déjà répandue dans les réserves. Dernièrement les sauvages de Piepot me demandaient si nous avions déjà "construit une église chez les Assiniboines d'Indian Head". N'est-ce pas une douleur pour nous de n'avoir pas de missionnaire résident pour ces lieux et ces Assiniboines ? Le bon Père Favreau, occupé au Fort Ellice au milieu des blancs, ne peut que les visiter rarement. Je termine, Monseigneur. Pardonnez-moi mon trop long bavardage, c'est le défaut général de la "famille des sauteux". Daigne le Seigneur nous soutenir et nous éclairer dans la glorieuse lutte que nous avons si noblement entreprise. Nous avons tous les yeux sur vous, notre digne et vénéré chef, nous vous admirons, nous lutons avec vous.

Veuillez me bénir et agréer mes sentiments d'affection filiale.

De Votre Grandeur le tout dévoué missionnaire,

THEOPHILE CAMPEAU,

O. M. I.

Lac Croche Kawisens Réserve via

Broadview, juin 1897.

L. J. C.

M. I.

A Sa Grandeur Monseigneur L. P. A.

Langevin, Archevêque, O. M. I.

"Monseigneur".

Je vous disais dans ma dernière

lettre que je devais bientôt aller voir

les sauvages de Valley River. Je suis

déjà de retour. Vous connaissez l'his-

toire de cette réserve. Il y a deux ans

les protestants ont voulu nous devan-

cer en y mettant un maître d'école

à leur frais et dépens. Ils m'avaient

"compé l'herbe sous le pied". Tout de

même je ne perdais pas l'espérance.

On pouvait facilement prévoir qu'avant

longtemps messieurs les protestants

abandonneraient ce "day school" (école

du jour) presque impossible à cause de

la vie nomade que mènent ces

sauvages. C'est ce qui est arrivé au

commencement de mai dernier. Le

maître d'école a quitté la réserve de

grand matin sans même dire adieu à

ses élèves. Il n'a pas voulu dire pour-

quoi il partait. Je suis arrivé presque

sur ces entrefaites. Les sauvages

m'attendaient avec impatience. Je

leur avais promis, d'ailleurs, que j'i-

rais les voir à cette date. Ils n'avaient

plus d'école ! D'après la loi ils de-

vaient s'attendre à voir partir leurs

enfants pour une autre école. Ils

avaient le choix entre une école pro-

testante et une école catholique. Mais

ils ne devaient pas attendre que l'agent

et un soldat vinssent leur arracher

leurs enfants. Ils le savaient par ex-

périence. Craignant les écoles protes-

tantes comme la mort ils me promi-

rent de me donner leurs enfants. Il

n'y a que le chef et une autre famille

qui s'y opposent. Je reviens donc

de mon voyage comptant plus ou

moins sur ces promesses de sau-

gages ; car ils m'avaient déjà trompés.

Cette fois, ils tiennent parole. Ils sont

tous arrivés, c'est-à-dire, ceux qui

ne l'avaient promis, la semaine der-

nière. Nous avons "neuf" enfants" de

plus, ce qui fait vingt-et-un pension-

naires sans compter le personnel oblat

et le maître d'école. Voici donc notre

"Valley River" ont fait l'impossible

pour empêcher ces sauvages de nous

donner leurs enfants. Ils ont dit qu'il

en n'apprenait pas l'anglais, etc., etc.

Nous n'avons plus qu'à nous "pousser"

pour faire mentir nos ennemis. Je dois

vous l'avouer, Monseigneur, notre tâche

est bien difficile. D'abord nous

n'avons pas le personnel nécessaire. Il

nous faudrait des religieuses, au

moins trois !

Mais quelle communauté osera ac-

cepter une fondation au milieu des

sauvages, loin des centres civilisés !

Il est vrai que les intrépides Sœurs

Grises de Montréal se sont enfoncées

jusqu'aux bords les plus reculés du

grand fleuve McKenzie, mais les

Sœurs Grises sont rares !

Ne trouvez-vous donc pas en Canada

ou en France une communauté qui

voudrait accepter cette œuvre de dé-

vouement héroïque ?

Nous n'avons pas les bâties néces-

saires. Je suis obligé de faire une al-

longue à notre cuisine. Je vais la faire

aussi bon marché que possible vu que

ce n'est que provisoire.

Les bonnes sœurs logeraient dans

cette "allonge" de quarante-cinq (45)

pièces par quinze (15) ! C'est tout sim-

plement une vieille maison que nous

avons rapprochée de la cuisine ac-

tuelle. Cela coûtera peu de chose.

Nous avons dû refaire la voûte de

notre chapelle dont le haut nous sert

d'habitation. Vous y avez déjà cou-

ché sur la dure !

Nous sommes surchargés de besoi-

gins et nous vous supplions de nous

envoyer un autre frère convers aussi

laborieux que le cher frère Fafard. Oh

sont les jeunes gens de dévouement !

Il y aurait ici une belle œuvre à

faire, et de tout côté les sauvages se

montrent disposés à accepter le bien-

fait de la religion.

De nouvelles bâties nous seraient

nécessaires. Il faudrait y mettre quel-

ques centaines de piastres, mais nous

pourrions avoir alors une école-pen-

chez Paskwa, nous avons déjà un bon noyau composé des enfants de notre école industrielle. Ces enfants nouvellement mariés sont notre douce consolation ; c'est la régénération par l'école !

Enfin je suis allé au Lac Croche depuis l'Ascension. Le ministre presbytérien a fait, paraît-il, de nouveaux efforts pour gagner des enfants et des sauvages à l'Église, mais comme mes gens me le disent, "tout a été inutile, c'est un ministre sans "dessin".

Deux sauvages de la famille Nipapine, autrefois baptisés par le fameux ministre MacKay, demandent le saint baptême. Je vais bientôt commencer à les instruire.

N'est-ce pas, Monseigneur, que l'œuvre de Dieu fait son chemin au milieu de nos pauvres sauvages ? Si nous pouvions "rester toujours au milieu d'eux" dans les centres de missions déjà établies, les conversions deviendraient plus nombreuses et plus faciles. Mais je comprends qu'il faut pour cela des sujets et des ressources pécuniaires. Voici maintenant que les Assiniboines d'Indian Head et de la Montagne d'Original disent hautement qu'ils veulent devenir catholiques et avoir un "prêtre au milieu d'eux". Cette nouvelle est déjà répandue dans les réserves. Dernièrement les sauvages de Piepot me demandaient si nous avions déjà "construit une église chez les Assiniboines d'Indian Head". N'est-ce pas une douleur pour nous de n'avoir pas de missionnaire résident pour ces lieux et ces Assiniboines ? Le bon Père Favreau, occupé au Fort Ellice au milieu des blancs, ne peut que les visiter rarement. Je termine, Monseigneur. Pardonnez-moi mon trop long bavardage, c'est le défaut général de la "famille des sauteux". Daigne le Seigneur nous soutenir et nous éclairer dans la glorieuse lutte que nous avons si noblement entreprise. Nous avons tous les yeux sur vous, notre digne et vénéré chef, nous vous admirons, nous lutons avec vous.

Veuillez me bénir et agréer mes sentiments d'affection filiale.

De Votre Grandeur le tout dévoué missionnaire,

THEOPHILE CAMPEAU,

O. M. I.

Lac Croche Kawisens Réserve via

Broadview, juin 1897.

L. J. C.

M. I.

A Sa Grandeur Monseigneur L. P. A.

Langevin, Archevêque, O. M. I.

"Monseigneur".

Je vous disais dans ma dernière

lettre que je devais bientôt aller voir

les sauvages de Valley River. Je suis

déjà de retour. Vous connaissez l'his-

toire de cette réserve. Il y a deux ans

les protestants ont voulu nous devan-

cer en y mettant un maître d'école

à leur frais et dépens. Ils m'avaient

"compé l'herbe sous le pied". Tout de

même je ne perdais pas l'espérance.

On pouvait facilement prévoir qu'avant

longtemps messieurs les protestants

abandonneraient ce "day school" (école

du jour) presque impossible à cause de

la vie nomade que mènent ces

sauvages. C'est ce qui est arrivé au

commencement de mai dernier. Le

maître d'école a quitté la réserve de

grand matin sans même dire adieu à

ses élèves. Il n'a pas voulu dire pour-

quoi il partait. Je suis arrivé presque

sur ces entrefaites. Les sauvages

m'attendaient avec impatience. Je

leur avais promis, d'ailleurs, que j'i-

rais les voir à cette date. Ils n'avaient

plus d'école ! D'après la loi ils de-

vaient s'attendre à voir partir leurs

enfants pour une autre école. Ils

avaient le choix entre une école pro-

testante et une école catholique. Mais

ils ne devaient pas attendre que l'agent

et un soldat vinssent leur arracher

leurs enfants. Ils le savaient par ex-

périence. Craignant les écoles protes-

tantes comme la mort ils me promi-

rent de me donner leurs enfants. Il

n'y a que le chef et une autre famille

qui s'y opposent. Je reviens donc

de mon voyage comptant plus ou

moins sur ces promesses de sau-

gages ; car ils m'avaient déjà trompés.

Cette fois, ils tiennent parole. Ils sont

tous arrivés, c'est-à-dire, ceux qui

ne l'avaient promis, la semaine der-

nière. Nous avons "neuf" enfants" de

plus, ce qui fait vingt-et-un pension-

naires sans compter le personnel oblat

et le maître d'école. Voici donc notre

"Valley River" ont fait l'impossible

pour empêcher ces sauvages de nous

donner leurs enfants. Ils ont dit qu'il

en n'apprenait pas l'anglais, etc., etc.

Nous n'avons plus qu'à nous "pousser"

pour faire mentir nos ennemis. Je dois

vous l'avouer, Monseigneur, notre tâche

est bien difficile. D'abord nous

n'avons pas le personnel nécessaire. Il

nous faudrait des religieuses, au

moins trois !

Mais quelle communauté osera ac-

cepter une fondation au milieu des

sauvages, loin des centres civilisés !

Il est vrai que les intrépides Sœurs

Grises de Montréal se sont enfoncées

jusqu'aux bords les plus reculés du

grand fleuve McKenzie, mais les

Sœurs Grises sont rares !

Ne trouvez-vous donc pas en Canada

ou en France une communauté qui

voudrait accepter cette œuvre de dé-

vouement héroïque ?

Nous n'avons pas les bâties néces-

saires. Je suis obligé de faire une al-

longue à notre cuisine. Je vais la faire

aussi bon marché que possible vu que

ce n'est que provisoire.

Les bonnes sœurs logeraient dans

cette "allonge" de quarante-cinq (45)

pièces par quinze (15) ! C'est tout sim-

plement une vieille maison que nous

avons rapprochée de la cuisine ac-

NOUVELLES MARITIMES

Le Norwegian, de la ligne Allan, parti de Glasgow pour Montréal est passé hier à Heath Point.

Le Buenos Ayrean, de la ligne Allan, est parti de bonne heure hier matin avec 453 têtes de bétail, 28 chevaux et 937 moutons.

L'Alcedes, de la ligne Donaldson, parti d'ici le 8 courant, est arrivé hier à Glasgow.

Le Mongolian, de la ligne Allan, est arrivé hier à New-York, venant de Glasgow.

Le Rosarian, de la ligne Allan, parti de Londres pour Montréal, est passé lundi soir à Fame Point. Il est attendu ici aujourd'hui.

Le Sardinian et Montevideo, de la ligne Allan, partis de Montréal, sont arrivés dimanche à leur port de destination.

Le Kastalia, nouveau steamer de la ligne Donaldson, est entré dans le port à 6 heures lundi soir et s'est rendu immédiatement au quai de la compagnie. Nous avons déjà publié une description détaillée du nouveau navire, qui a été construit sur la Clyde, par la London and Glasgow Engineering and Iron Shipbuilding Company. Le Kastalia fut lancé à Govan, le 3 juin dernier. Il est parti le 6 juillet pour Montréal avec une cargaison générale, et la traversée a été très heureuse. En bas de Belle-Isle le navire a été retardé 24 heures par un épais brouillard. Il est arrivé à Québec hier matin et a continué immédiatement son voyage jusqu'à Montréal.

Le Kastalia est commandé par le capitaine Webb, B.N.R., qui commandait auparavant le steamer Guardian. C'est la première fois depuis trois ans que le capitaine Webb vient à Montréal. Il fait les plus grands éloges du vaisseau dont il vient de prendre la charge. Le Kastalia partira probablement vendredi matin pour retourner en Angleterre.

ARRIVAGES

Strathdie, 1709, Forsyth, Kingman Brown et Cie, de Sydney.

Kastalia, — R. Reford et Cie.

Salamanca, 883, Reynolds, Intercolonial Coal Co. de Pictou.

Cap Breton, 1109, Reid, Kingman, Brown et Cie, de Louisbourg.

Queensmore, — Elder, Dempster et Cie.

DEPARTS

Minnie, Bride, 93, McCallum, J. G. Brock, pour Québec.

Lake Winnipeg, 2106, Taylor, D. W. Campbell, pour Liverpool.

Cap Breton, 1109, Reid, Kingman, Brown et Cie, pour Sydney.

Strathdie, 1709, Forsyth, Kingman Brown et Cie, pour Sydney.

Salamanca, 883, Reynolds, Intercolonial Coal Co., pour Pictou.

Acadian, 596, Couillard, Henry Dobbell et Cie, pour St-Jean.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Strathdie, 2678, McKenzie, McLean Kennedy et Cie.

Malling, 1983, Wright, McLean, Kennedy et Cie.

Turret Crown, 1142, Purvie, Kingman, Brown et Cie.

Greta Holme, 1671, Ritchie, McLean Kennedy et Cie.

Derwent, Holme, 1330, Holmes, McLean, Kennedy et Cie.

Florence Edgett, 491, McBride, D. W. Campbell.

Falmouth, 501, Harvey, Anderson, McKenzie et Cie.

Ocean, 492, Zakariassen, Anderson, McKenzie et Cie.

Dear Hill, 340, Burns, Anderson, McKenzie et Cie.

Helca, M. Hatwood, 653, Anderson, McKenzie et Cie.

W. J. B., 66, Mabe, J. G. Brock.

Parisian, H. et A. Allan.

Escalona, D. Torrance et Cie.

Polino, 524, Lachance, Henry Dobbell et Cie.

Escalona, 1175, Dakers, R. Reford et Cie.

Ashanti, 2186, Symons, Elder, Dempster et Cie.

Kastalia, — R. Reford et Cie.

Queensmore, — Elder, Dempster et Cie.

FLEUVE ET GOLFE

Québec, 20.

L'Islet, — Bruneau, Soriat, Campana.

Rivière du Loup, — Clair, vent de l'ouest.

Pointe au Père, — Clair, vent de l'ouest. Rentrant, Rosarian.

Matane, — Clair, vent sud-ouest. Rentrant, Cervona, Fremona.

Cap Chatte, — Clair, vent de l'ouest.

Rivière Martin, — Clair, vent de l'ouest.

Cap Madeleine, — Clair, vent nord-ouest. Rentrant, Ruperra, Pharos.

Fame Point, — Clair, vent nord-ouest. Rentrant, Memnon, Wistor.

Côte Nord, — Clair, fort vent de l'ouest.

Pointe des Monts, — Marie-Laure à l'ancre.

Bale Trinité, — Relief à l'ancre.

Anticosti, — Clair, vent du nord.

Cap Ray, — Clair, vent du nord.

DEPECHEES GENERALES

LA MARINE FRANCAISE

Paris, 20 — La Chambre des députés, par un vote de 516 contre 7, a passé aujourd'hui la loi de la taxe directe. M. Cavaignac avait tenté de substituer à cette loi une proposition de taxe de revenu, mais il a échoué par un vote de 282 contre 249.

Le rapport du comité du budget recommandant un vote de sept millions de francs pour la réorganisation de la marine, a été adopté par un vote de 518 contre 18. Avec cette somme, l'on construira de nouveaux vaisseaux de guerre et l'on établira un port à Biserte, ville de Tunisie et l'un des endroits situés le plus au nord de l'Afrique.

LA COMPAGNIE DE L'AFRIQUE DU SUD

Londres, 20 — Le "Daily News" dit que le ministre des colonies est sur le point de suggérer un changement radical dans le personnel des directeurs de la compagnie de l'Afrique du Sud, afin d'y avoir un conseil d'hommes expérimentés. L'on croit dit le "News" que Alfred de Rothschild sera l'un des nouveaux directeurs, ce qui aurait été décidé lors d'une conférence entre le gouvernement et M. de Rothschild. Il n'est pas question d'annuler la charte de la compagnie mais il est probable que cette charte sera modifiée de manière à laisser l'administration de ce pays entièrement entre les mains d'officiers de l'empire.

CAPTURES IMPORTANTES

La Havane, 20 — Des avis officiels venant de Cienfuegos informent que les troupes du gouvernement se sont emparées des positions des insurgés dans les montagnes. Dix hommes et quatre-vingts femmes ont été faits prisonniers et cinquante huttes furent détruites, parmi lesquelles, il y en avait une qui servait d'imprimerie. L'épouse du Dr Hernandez, surnommée "Reine de Cuba", a été faite prisonnière et exportée sur l'île des Pins.

Madrid, 20 — Señor Morety Préndegast, ancien ministre libéral, a prononcé un important discours hier soir à Saragosse, sur la question concernant Cuba. Il a violemment attaqué la politique du gouvernement spécialement sur la manière autocrate dont Cuba était traitée, et a insisté pour que l'Espagne établisse un gouvernement autonome. L'autonomie, a-t-il dit, est aussi nécessaire pour Cuba que pour l'Espagne. Il a énuméré tous les dangers dont Cuba était menacée par l'existence de la monarchie et qu'effectivement elle devait prendre fin sans délai.

SUSPENSION DES NEGOCIATIONS

LES AMBASSADEURS ATTENDENT DE NOUVELLES INSTRUCTIONS

Constantinople, 20 — Les ambassadeurs ont fait rapport à leur gouvernement respectif, au sujet des mesures qu'ils croient nécessaires pour faire entendre raison à la Porte.

En attendant de nouvelles instructions, les négociations avec le pacha Tewfik ont été suspendues.

Londres, 20 — Le correspondant viennois du "Daily Telegraph" dit qu'il a appris de source autorisée que le gouvernement britannique a demandé que la coercition soit immédiatement exercée contre la Turquie.

D'un autre côté, la Russie a déclaré que le moment d'user de coercition n'est pas encore arrivé et qu'on ne doit pas compliquer davantage la

situation. Le correspondant ajoute que l'Allemagne concourt dans ces vues. Le correspondant dit de plus qu'on annonce que Djavad Pasha a été nommé Grand-Vizir.

St-Petersbourg, 20 — La nomination de M. Zinoviev, ambassadeur de Russie à Stockholm, comme successeur du comte de Nelidoff, au poste d'ambassadeur de Russie à Constantinople, ainsi que la nomination de ce dernier au poste d'ambassadeur de Russie à Rome, est annoncée dans la "Gazette officielle", aujourd'hui.

Athènes, 20 — Le gouvernement vient d'appeler sous les drapeaux la seconde portion des réservistes des deux classes actuellement sous les armes. Le gouvernement a de plus donné ordre de rejoindre immédiatement leurs régiments aux conscrits qui devaient partir au mois d'octobre.

EMPLOYES ET PATRONS

Londres, 20 — Les commis du bureau général des Postes de St-Martin le Grand maintiennent leur ferme attitude et refusent de se rendre aux ordres du duc de Norfolk, maître-général des Postes, qui leur demande de signer une entente par laquelle ils s'engageraient à faire du travail supplémentaire toutes les semaines. L'opinion publique tend à approuver ce refus et il est probable que l'affaire viendra devant le parlement.

Les commis ont été appelés à voter et le résultat du scrutin montre que 70 p. c. d'entre eux sont en faveur de l'abolition du travail supplémentaire à partir du 26 juillet. Les commis sont bien organisés et ils ont présenté au duc de Norfolk un mémoire où ils font ressortir le fait que les autorités postales sont longtemps restées indifférentes aux plaintes qui leur ont été faites à maintes reprises. Les commis prient le duc de Norfolk d'accorder à la question à résoudre son attention personnelle, afin de prévenir un conflit plus sérieux entre eux et les autorités.

Le duc avait menacé de renvoyer les officiers de l'association qui prendraient part au vote; mais cette menace n'a pas été mise à exécution et il n'est pas probable qu'elle le sera.

LES TROUBLES A BORNEO

Lalman, 20 — L'agent consulaire anglais, parti depuis le 12 juillet à la poursuite du chef rebelle Matsal-ley qui, après avoir attaqué et brûlé le poste du gouvernement à cet endroit, avait pillé le trésor, emportant environ 2,000 livres qui y étaient déposées, est enfin de retour après avoir recouvré le trésor. L'expédition atteignit les quartiers généraux de Matsal-ley, vendredi dernier et commença immédiatement le bombardement; mais on s'aperçut que les rebelles s'étaient enfuis. L'expédition a détruit plusieurs villages de rebelles.

LE PEROU ET L'ESPAGNE

Lima, Pérou, 20 — En l'honneur de la conclusion du traité d'amitié entre le Pérou et l'Espagne, la reine régente a conféré au président Pirola, la croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique. Les élections se continuent tranquillement.

Avez-vous une Hernie?

Si oui, procurez-vous les meilleures bandes pour obtenir les meilleurs résultats.

Bureau privé et salles d'essayage

13 Avenue Collège McGill

Téléphone 4402

B. LINDMAN, Propriétaire

Kingston, 16 sept 1896.

Rossin House Block, Toronto, Ont.

B. LINDMAN, Ecr.

Cher monsieur, — J'ai eu une mauvaise hernie depuis vingt ans; j'ai essayé pendant ce temps tous les bandages fabriqués non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis, sans obtenir aucun soulagement. Le 19 avril 1896, j'ai acheté chez vous, sur recommandation d'un médecin, et je suis heureux de déclarer que je suis maintenant parfaitement guéri. Je suis maintenant de toute ma reconnaissance et je suis prêt à vous servir de référence s'il est nécessaire.

Tout à vous, W. J. C. ALLEN.

Bureau de McDonald et Allen. Porte de MM. Knob, manufacturiers Kingston, Ont.

Dr SANDEN.

166 rue St-Jacques, Montréal, Canada.

JE GUERIS LES HOMMES FAIBLES

Pas de fausses promesses. Pas de traitement ennuyeux. Pas de charlatanisme. Pas de difficulté à vous convaincre. Pas de frais pour en faire l'expérience. Pas de soulagement temporaire. Pas de crainte de complications.

Il soulage immédiatement, rétablit rapidement et LA GUERISON EST PERMANENTE.

L'électricité rend la vie et la santé et GUERIT MEME L'EXHAUSTION DU SOMMEIL.

Si vous le pouvez, entrez et examinez nos fameuses batteries, sous forme de ceinture, ou demandez mon pamphlet, "THREE CLASSES OF MEN."

Dr SANDEN.

166 rue St-Jacques, Montréal, Canada.

UN LIVRE GRATUIT

POUR LES

Hommes atteints de Faiblesse

"TROIS CLASSES D'HOMMES," tel est le titre d'un petit livre de poche que je viens de publier pour montrer les effets des abus hâtifs ou des excès à un âge plus avancé. Tout homme faible, célibataire, marié, jeune ou vieux, devrait le lire et profiter du bénéfice de mes trente années d'expérience, comme spécialiste dans le traitement scientifique des maladies suivantes : écoulements, pertes, impotence, maladies des reins, varicocèle et développement incomplet des organes.

Les Remèdes ne vous Guériront Pas



Je connais l'effet de toutes les drogues qui ont été prescrites, mais, laissez-moi vous le dire, comme un médecin à son patient, le mieux que puissent faire les remèdes c'est de stimuler. Ils ne guérissent pas. Ce qu'il faut employer, c'est ce que la nature nous a donné. Nous ne devons pas aller plus loin. Pourquoi ne pas nous servir de cette puissance dont elle nous a doués avec tant de prévoyance? L'élément le plus important à la vie de l'homme et de la bête c'est l'ÉLECTRICITÉ. Avec mon *Galvanic Body Battery and Supporting Suspensory*, tel que dernièrement amélioré, j'obtiens un traitement personnel qui est positif et durable.

SUR MA RESPONSABILITÉ PERSONNELLE JE FAIS LA DÉCLARATION SUIVANTE : Aux hommes faibles, jeunes, d'âge moyen ou vieux, à qui il reste la moindre parcelle de vitalité pour revenir à la santé, je promets une guérison positive et permanente par l'emploi judicieux de mon "ELECTRIC BELT." Plus de 5,000 hommes ont attesté la vérité de cette affirmation l'an dernier.

Il arrête l'Écoulement en 30 Jours

et rétablit la libre circulation du sang dans toutes les parties du corps; il dévloppe les organe et guérit rapidement.

"Votre Belt m'a guéri, quand rien autre chose n'avait réussi," écrit M. G. H. Roberts 24 Upper Park Avenue, Montréal.

"Les douleurs dont je souffrais dans le bas des reins ont toutes disparus," Patrick Kelcher, rue Duke, W. E., St-Jean, N. B.

"Si quelqu'un doute de l'efficacité de votre merveilleux traitement, qu'il m'écrive, et j'établirai clairement le fait que votre Belt est la seule chose qui m'ait jamais procuré quelque soulagement." Jeremiah Ryan, 30 rue Champlain, Québec, Qué.

"Je serai très heureux de donner en aucun temps les meilleures informations au sujet des effets bienfaisants de votre Belt sur ma maladie." Samuel Sowler, Aylmer, Qué.

"Vous pouvez en référer à moi en aucun temps pour référence. Votre Belt m'a guéri il y a quatre ans et ma maladie n'est jamais revenue." James Barrington, "Citadelle," Québec, Qué.

J'ai des MILLIERS de ces témoignages à mon bureau et je serai heureux de les laisser lire à quiconque les demandera.

JE PAIERAI \$5,000 si les courants développés par mon Belt ne se font pas sentir immédiatement en appliquant le remède sur le corps. Vous l'appliquez le soir.

Il vous Guérit pendant votre Sommeil

Si c'est possible, venez me consulter; il ne vous en coûtera rien, ou bien vous avez probablement auprès de vous un ami qui prendra pour vous des informations sur le Belt. Ecrivez aujourd'hui pour la brochure et les détails.

Dr A. Theo. Sanden

156 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC.

Heures de Bureau : de neuf à six.

Les Dimanches, de onze à une heure.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE
FEU ET VIE

Actif disponible...\$48,542,450
Balance du Capital souscrit non appelé...8,771,900
TOTAL...\$57,314,350
Montant placé au Canada...\$ 2,000,000

DIRECTEURS AU CANADA :

EDMUND J. BARREAU, Ecr. Président.
W. J. BUCHANAN, Ecr. Vice-Président.
ANDREW FREDERICK GAULT, Ecr.
SAM FLETCHER, Ecr.
EDW. S. CLOUSTON, Ecr.

Assurances contre le Feu prises aux Taux les plus Modérés.

G. F. C. SMITH, Agent Général.
CYRILLE LAURIN, Sous-Agent pour la Cité.

Votre Patronage est Sollicité

Bureau principal et succursale au Canada :

16 PLACE D'ARMES,
Coin de la rue St. Jacques

CIMENT A COUVRIR
De Sparham

Nouveaux toits posés et garantis pour dix ans...\$5.00 par carré
Vieux toits, vieille ardoise et fer galvanisé recouverts de ciment et garantis pour dix ans...\$4.00 par carré
Toits plats en ferblanc soudé en place, recouverts de ciment...\$3.00 par carré
Prix donnés sur demande pour la couverture en gravois et en ciment. Nous faisons une spécialité des caves en ciment.

CAMPBELL & GILDAY

Seuls agents pour Montréal et les environs

309 Rue Saint-Jacques, Montréal.

PARIS 1900

Le B. & W.

Bureau des Billets pour Vapeurs Océaniques et des Touristes

Etabli en 1840

Billets pour toutes les principales lignes de vapeurs océaniques, partant de Montréal, Boston, Philadelphie, New-York et San Francisco.

Prix de passages particulièrement bas par toutes les lignes de steamers, pour aller et revenir à tous les ports de l'univers.

Venez ou envoyez chercher notre "Vocabulaire des phrases utiles aux Touristes" en FRANÇAIS ANGLAIS, ALLEMAND ET ITALIEN, et aussi la liste des jours de départs, la liste des hôtels dans toutes les villes d'Europe, les cartes, plan et toutes les informations dont les voyageurs peuvent avoir besoin pour employer leur temps, leur argent et leurs énergies à leur plus grand avantage.

"Agents de la ligne Cunard"

BENJAMIN & WESTON

(Successeurs de J. Y. Gilmour & Co.)

10 Place d'Armes

PATENTES Applications reçues entre les mains d'autres agents.

collecionnaires, obtiennent promptement. Examen des inventions, gratuits.

F. CHS LABERGE

Ingenieur et Ecr. 66 rue St-Jacques

Tél. 1114 MONTREAL

PATENTES Marques de commerce et dessins fournis dans tous les pays

OWEN H. EVANS

Membre de l'Institut des brevets étrangers, de Londres, Angleterre.

Dix-huit ans d'expérience.

On veut s'occuper spécialement des demandes qui ont échoué dans les mains d'autres agents.

Temple Building, 18 rue Saint-Jacques, Montréal. Successeur de F. H. REYNOLDS.

Tél. 112.

20-150

HYPOTHEQUES

Argent a Preter

à 4 1/2 et 5 p. c.

Rob. R. GOOLD,

Edifice de la Standard

Billets pour toutes les principales lignes de vapeurs océaniques, partant de Montréal, Boston, Philadelphie, New-York et San Francisco.

Prix de passages particulièrement bas par toutes les lignes de steamers, pour aller et revenir à tous les ports de l'univers.

Venez ou envoyez chercher notre "Vocabulaire des phrases utiles aux Touristes" en FRANÇAIS ANGLAIS, ALLEMAND ET ITALIEN, et aussi la liste des jours de départs, la liste des hôtels dans toutes les villes d'Europe, les cartes, plan et toutes les informations dont les voyageurs peuvent avoir besoin pour employer leur temps, leur argent et leurs énergies à leur plus grand avantage.

"Agents de la ligne Cunard"

BENJAMIN & WESTON

(Successeurs de J. Y. Gilmour & Co.)

10 Place d'Armes

PATENTES Applications reçues entre les mains d'autres agents.

collecionnaires, obtiennent promptement. Examen des inventions, gratuits.

F. CHS LABERGE

Ingenieur et Ecr. 66 rue St-Jacques

Tél. 1114 MONTREAL

PATENTES Marques de commerce et dessins fournis dans tous les pays

OWEN H. EVANS

Membre de l'Institut des brevets étrangers, de Londres, Angleterre.

Dix-huit ans d'expérience.

On veut s'occuper spécialement des demandes qui ont échoué dans les mains d'autres agents.

Temple Building, 18 rue Saint-Jacques, Montréal. Successeur de F. H. REYNOLDS.

Tél. 112.

20-150

De Jolies Dents

ont essentielles à la beauté de toutes les femmes. De mauvaises dents rendraient Vous elle-même grossière. Je puis vous faire un magnifique dentier, ou rendre vos dents belles, ce qui vous est toujours nécessaire. L'expérience que donnent les années, les méthodes améliorées, des soins constants et une attention soutenue, concourent à toutes les branches de l'art du dentiste, me permettent de faire le meilleur ouvrage possible. Je porte une attention particulière à rétablir l'expression du visage et à faire disparaître les lignes causées par l'extraction et l'emploi prolongé de dents artificielles imparfaitement construites.

J. Barker Vosburgh,

Chirurgien-Dentiste,

2416 RUE ST-CATHERINE,

Téléphone 385.

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

Fondé en 1826

AS AUGUSTE NORMET MORIN ET LUDGER DUVENAY

Imprimé et publié à Montréal, au No 16 rue St-Vincent.

PAR

EUSÈBE SENÉCAL.

Édition quotidienne, livrée à domicile, \$4 00
Édition hebdomadaire, par la poste, 3 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annouces, 10 cents la ligne, 1ère insertion.
5 cents la ligne les insertions subséquentes.
Toutes réclames seront payées 20 cents la ligne.
Nécessaires, mariages et décès, 25 cents par trois lignes.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à LA MINERVE, MONTREAL.

Telephone, - - - Rédaction, 324
Telephone, - - - Administration, 1049
Telephone, - - - Reportage, 1495

MONTREAL, 21 Juillet 1897

ELECTIONS PROVINCIALES

Dans l'île du Prince-Edouard

Les élections provinciales de l'île du Prince-Edouard ont lieu aujourd'hui.

La lutte a été active et énergique quoique très courte. Le gouvernement Peters, durant la dernière session de la Législature avait donné sa parole que les élections n'auraient pas lieu avant l'automne. Parole de libéral, ça ne compte pas en politique. M. Peters vient d'en donner une nouvelle preuve en lançant les brefs d'élections il y a trois semaines, malgré sa promesse.

Il y a deux catégories de candidats : les conseillers législatifs élus par les propriétaires d'immeubles valant \$348 ; et les députés élus par le suffrage universel. Malgré le peu de temps que leur laissait le coup de jarnac dont ils avaient été victimes de la part du gouvernement, les conservateurs se sont mis à l'œuvre activement et dans tous les comtés un candidat porte leur drapeau.

La lutte se fait surtout sur la question financière. Là, comme partout ailleurs, les libéraux ont manqué à leurs promesses. Ils ont augmenté les dépenses, la dette, les emprunts aux banques, les déficits, les taxes. Et pour remédier au mal, le chef du gouvernement, M. Peters, ne propose qu'un moyen : tirer sur le trésor fédéral, c'est-à-dire faire payer par les autres provinces les extravagances qu'il a commises.

Cette fois, il ne s'agit pas d'un réajustement du subside fédéral. Non ; M. Peters prétend que l'île du Prince-Edouard a droit à huit ou neuf cent mille piastres de compensation parce qu'elle ne bénéficie guère de la construction du Pacifique Canadien, de l'intercolonial, etc.

A cela, M. Gordon, chef de l'opposition, oppose une politique pratique et d'affaires. Il promet de ne pas dépenser plus d'argent que le montant du budget voté par les chambres, excepté dans les cas d'inondation, de désastre soudain ou autre nécessité inévitable ; de réformer l'administration de la justice, d'abolir le commissariat des terres de la Couronne, de réduire de neuf à sept le nombre des ministres, de modifier radicalement l'administration du département des travaux publics, de pratiquer l'économie dans tous les départements, de réduire les taxes, de développer les ressources de la province, etc.

Malgré l'excellence de ce programme, malgré les adhésions nombreuses que l'opposition a reçues de la part de libéraux, malgré les mécontentements qui existent dans les rangs ministériels, la défaite du gouvernement est douteuse. M. Peters a derrière lui l'appui et l'argent du gouvernement d'Ottawa et ne recule devant rien pour s'assurer la victoire. Ainsi, quand les conservateurs étaient au pouvoir à Ottawa, les libéraux de l'île du Prince-Edouard passèrent une loi pour empêcher de voter aux élections provinciales les personnes travaillant sur les chemins de fer du gouvernement fédéral ou occupant un emploi relevant d'Ottawa. Depuis l'avènement de M. Laurier la loi en question a été abrogée et toutes ces personnes peuvent et doivent voter. Elles sont obligées de promettre de voter pour les candidats libéraux ou elles reçoivent immédiatement avis de leur destitution, sans enquête ni autre formalité.

On comprend la difficulté pour l'opposition de faire une lutte dans ces conditions, car l'exemple que nous venons de citer est pris entre mille. Les libéraux de l'île du Prince-

Edouard veulent prouver qu'ils sont bien libéraux et achètent l'élection à prix d'argent.

Le tarif et les traités

D'après le ton des gazettes libérales et surtout de celles dans lesquelles un ministre tient la plume, comme à la "Patrie", il paraît évident que le gouvernement se prépare à abandonner sa politique mal élaborée de tarif de préférence.

Il n'en pouvait guère être autrement. En effet, ceux qui ont suivi la longue discussion qui s'est faite sur cette question, dans la Chambre des Communes, ont pu constater que le gouvernement était absolument incapable d'expliquer les conséquences de sa politique. Ils ont pu voir que les ministres voulaient avant tout et par-dessus tout frapper l'opinion publique au pays et en Angleterre.

Il faut avouer qu'ils ont réussi ; mais voici que les conséquences de leur politique deviennent plus qu'embarrassantes.

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux qui, pro tempore, font la pluie et le beau temps en notre politique fédérale. Mais il est facile de voir que M. Laurier, dans ses discussions avec les autorités impériales, a compris la nécessité, pour le Canada et les autres colonies, de respecter les traités qui engagent l'honneur et la bonne foi de la Grande-Bretagne.

Lorsque le gouvernement proposa son tarif de préférence, il déclara et répéta sur tous les tons que ce tarif ne devait s'appliquer qu'à la Métropole. En vain, les conservateurs démontrèrent, clair comme le jour, que la conséquence inévitable de cette politique serait d'introduire au Canada les produits allemands et belges au même titre que les produits anglais.

En vain toutes les finasseries des ministres vinrent se heurter contre le texte des traités qui disent : "Il ne sera pas prélevé sur les produits allemands et belges, dans les colonies, des droits de douane plus élevés que les droits prélevés sur les produits anglais."

En vain chacun avertit les ministres qu'ils se mettaient dans l'alternative d'ouvrir nos marchés à presque tous les pays du monde, ou de subir l'humiliante obligation de renoncer à leur tarif.

"Nous savons ce que nous faisons", répondirent les ministres. Et les fidèles se hâtèrent d'applaudir : il faut peu de chose pour provoquer leur enthousiasme.

Mais quand M. Laurier se trouva devant les autorités impériales, il dut abandonner les phrases à effet et les sophismes ronflants. Ils ne s'agissait plus de blaguer le service, mais de parler affaires.

Pour la Grande-Bretagne, la position prise par le Canada est d'une suprématie importante. Il est indiscutable et indéniable que le gouvernement impérial s'est engagé envers l'Allemagne et la Belgique, tant que les traités avec ces pays seront en vigueur, à empêcher les colonies d'accorder aux produits anglais un tarif de préférence. Telle a été l'opinion constante des autorités impériales et de tous les gouvernements anglais qui ont eu à s'occuper de la question.

Il est bien vrai que ces traités peuvent être dénoncés à un an d'avance ; mais cela n'a pas été fait. Aussi le tarif que M. Laurier a fait adopter — ou plutôt l'application qu'il en a faite — est une violation flagrante des traités internationaux.

Comme on devait s'y attendre, il en est résulté des protestations énergiques de la part des pays intéressés, et l'échange de notes diplomatiques qui ne laissent pas de s'embarrasser les autorités anglaises.

Pour l'Angleterre, les traités de commerce ont une importance primordiale. Ils sont, non seulement un moyen d'augmenter ses relations d'affaires avec l'étranger, mais une des plus grandes mesures de "self protection". Plus d'une fois, ils ont empêché des conflits internationaux, car en Angleterre, plus peut-être que partout ailleurs, les intérêts du haut commerce et de la haute banque dictent la politique du gouvernement. Or il est certain que le commerce anglais bénéficie de ces traités qui lui assurent des avantages spéciaux dans presque tous les pays du monde.

Nous comprenons bien, et l'on comprend bien à Londres, que ces traités nuisent dans une certaine mesure ; aussi les sympathies anglaises sont-elles avec les colonies dans leur lutte pour amener la dénonciation de ces traités.

Mais pris entre leur sympathie et leur intérêt, messieurs les Anglais y songeront à deux fois avant de consentir à voir cesser les traités en question. Dans tous les cas, ils ne permettront pas qu'un coup de tête de M. Laurier ou de tout autre colonial désirent servir ses fins politiques, vienne compromettre leurs relations internationales.

C'est sans doute ce que le chef libéral et ses collègues ont compris et maintenant ils préparent l'opinion

publique à les voir faire une retraite en règle, renoncer à leur tarif de préférence, et borner leurs efforts à demander la dénonciation des traités allemand et belge.

En d'autres termes, ils vont être forcés de revenir à la politique conservatrice, c'est-à-dire commencer par le commencement, faire disparaître régulièrement les traités pour être libres d'agir avec indépendance en matière fiscale.

C'est ce qu'ils auraient dû faire dès le début, au lieu de sauter à pieds joints sur les traités impériaux et les fouler aux pieds au risque des plus graves conséquences.

Fondations Françaises

Nous détachons de la "Tribune" l'intéressant entretien suivant, dit l'"Indépendant", de Fall-River :

"Huit Etats de l'Union Américaine — sans parler d'innombrables villes et villages — ont été fondés par nos ancêtres."

"Alabama en 1702, par Bienville. "Arkansas, en 1670, par le même. "Illinois, en 1673, par Joliet ; 1670, par de La Salle, Tonty, Marquette et autres. Kaskaskia, fondée par eux, a été 78 ans la capitale du territoire, depuis deux ans devenu l'Etat d'Illinois."

"Indiana, 1702. Les Français ont fondé d'abord Vincennes. "La Louisiane et le Mississippi, 1699, par Pierre Lemoyne d'Iberville. "Michigan, 1670, par les premiers pionniers qui établissent St-Ignace et le Sault Ste-Marie. Cadillac fonda la ville de Détroit en 1701."

"Missouri, 1720, faisant alors partie de la Haute Louisiane."

"Les Canadiens-français ont en outre exploré le pays en tous sens bien avant qu'un Irlandais eût jamais mis le pied sur ce continent."

"Et c'est nous, les descendants de ces hardis explorateurs, qu'on voudrait anéantir ! Les assimilateurs irlandais-américains nous nient le droit de cité en ce pays où nous sommes parfaitement chez nous !"

"Mais, c'est de l'aberration, de la démente, de la folie !"

"Notre race a grandi à côté du peuple américain, et ses relations avec lui, même dans le domaine social, deviennent de plus en plus étroites."

Notre confrère aurait-il conçu l'étrange dessein, pour rendre ces relations plus étroites encore, de faire, d'autre façon, la même œuvre que les assimilateurs : effacer les caractères distinctifs de sa race ?

Sa récente entreprise contre la fête nationale St-Jean-Baptiste prouve fort à ce grave soupçon.

Nous aimons à croire qu'il s'en justifiera pleinement et bientôt.

La Pulpe Canadienne

Nous recevons l'article suivant concernant la pulpe d'un quelconqu'un qui signe "Un admirateur de vos tentatives". Nous le publions avec plaisir, vu son actualité. A titre de renseignements, nous ajouterons que la pulpe, pour être expédiée en France, doit être fabriquée avec des machines toutes spéciales, qui ne sont encore en usage qu'à Sault Ste-Marie. La manufacture de pulpe de Chicoutimi sert de modèle de ces machines spéciales, qui ont déjà rendus ici et qui permettent de faire la pulpe par rouleau au lieu de paquets. La Sault Ste-Marie Paper Co. expédie beaucoup de pulpe en France et c'est l'intention de notre compagnie d'en faire autant.

"Le bois de pulpe canadien aura un marché en France, si nous en croyons M. George Wagner, de Paris, et qui est actuellement à Montréal. Ce monsieur représente plusieurs grandes manufactures et se propose de donner des contrats pour l'approvisionnement d'une cargaison de pulpe de bois, comme expérience."

La France est une grande importatrice de bois de pulpe pour la fabrication du papier et ses approvisionnements viennent de la Suède et de la Norvège. Mais la pruche de ces pays est inférieure à celle du Canada, selon les fabricants de papier. Notre pruche est préférée même à un prix plus élevé, dit-on, parce qu'elle n'a pas de noeuds et a une plus longue fibre.

Les fabricants de papier des Etats-Unis reconnaissent cela. C'est seulement il y a quelques années que les canadiens ont commencé à réaliser les avantages qu'offrirait l'industrie de la pulpe dans ce pays.

Les forêts du Canada contiennent une grande quantité de bois de pruche et l'équipement de ce bois dans les autres pays laisse espérer un commerce considérable de ce bois. De grands capitaux ont déjà été investis dans différentes parties d'Ontario, Québec, et les Provinces Maritimes, et avec l'établissement de moulins, l'industrie de la pulpe au Canada va bientôt devenir d'une importance nationale.

Les exportations de la pulpe et du bois de pulpe du Canada pour la fabrication du papier, en 1896, ont atteint la valeur de \$1,305,500.

Les exportations durant les dernières années ont été comme suit :

	Pulpe	Bois de Pulpe.
1892	\$355,303	\$219,458
1893	455,833	386,022
1894	547,836	393,260
1895	590,874	468,390
1896	675,777	627,865

Les Etats-Unis ont pris en 1896 pas moins de 88 par cent de nos exportations totales. L'Angleterre a pris la balance, à l'exception d'une petite expédition en France. Ces chiffres nous montrent l'importance réelle de l'industrie du bois de pulpe au Canada. Cette industrie ne manquera pas de se développer considérablement si on ouvre un marché à cet article en France."

"Progrès du Saguenay".

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin d'envoyer gratuitement le "Guide des Inventeurs". Marion & Marion, Experts en Patentes, 100 rue St-Jacques, Montréal.

LE MONDE POLITIQUE

IL A FAIT LE COUP

En dépit de la défection de M. Langlois, le rédacteur à la "Press" qui avait été mis en cause, réaffirme que le petit homme a bien tenu les propos qu'on lui impute, contre l'anglicisation à outrance de M. Laurier, au cours de sa harangue après dîner, le 14 juillet.

Le rapporteur en appelle au témoignage de cinquante Français, enthousiasmés par ce bout de chauvinisme, et de plusieurs journalistes présents.

Il est d'avis que le rédacteur de la "Patrie" n'a, à présent, parce que M. Tarte est revenu d'Ottawa.

Au reste, dit-il, "ne sont-ce pas les propres termes dont se servait pas plus tard qu'hier l'ancien directeur de la "Patrie" dans une lettre qu'il adressait à un vieil ami libéral de Montréal — que la "Patrie" connaît bien — lorsqu'il parlait des sorties par trop anglaises et pas assez françaises du chef canadien-français à Londres, sorties dont l'écho est parvenu à Paris et a douloureusement affecté certains cœurs très français."

UN PROJET DE CHEMIN DE FER

Il s'agit de la continuation du chemin de fer de St-Lin jusqu'à Joliette. Cette nouvelle ligne passerait par les riches paroisses de St-Esprit, de St-Jacques, etc., et rapporterait de gros bénéfices en même temps qu'elle rendrait à cette région d'immenses services. M. l'abbé Proulx, qui s'est mis un des premiers à la tête de ce mouvement, a tenu une assemblée à St-Lin, dimanche, le 11 courant, à ce propos. M. l'abbé Dugas, curé de Ste-Anne des Plaines, en qui les œuvres patriotiques trouvent toujours un ardent ouvrier, a tenu à son tour dimanche dernier une grande assemblée de tous les citoyens de Sainte-Anne. Il a été décidé de se rendre en délégation auprès de M. Shaughnessy, du C.P.R., pour l'engager à commencer les travaux sans délai.

Le nouveau député de Montréal, le Dr Bissonnette, travaille également à la réussite de ce plan dont l'exécution serait avantageuse pour toutes les paroisses où passerait la nouvelle voie ferrée.

ENCORE UNE PLACE DE JUGE A DONNER

La "Patrie" annonce la retraite prochaine de l'hon. Juge Billy, dont l'état précaire de santé l'empêche, dit-elle, de remplir efficacement ses fonctions.

LA VALLEE DU SUD-EST

La compagnie du chemin de fer de la Vallée Sud-Est n'a pas perdu son temps, dit le journal de M. Tarte, et elle est prête à commencer ses travaux immédiatement. Les directeurs de la compagnie se sont adressés, ces jours derniers, au gouvernement fédéral pour obtenir l'autorisation de traverser la voie du Vermont Central, près d'Iberville. La demande a été accordée, et dès demain, les travaux de la nouvelle voie commenceront.

MOYENS DE CONCILIATION

M. Tarte fait télégraphier, hier, d'Ottawa à son journal :

"La charge de comptable du département des Travaux Publics, laissée vacante par la mort de M. Dionne, n'est pas encore remplie. On croit que M. Tarte confiera ce poste important à un homme de grande expérience dans les affaires."

Les gens entendus comprennent que cet homme d'expérience pourrait bien n'être autre qu'un vieux marguillier, notaire de son état, ancien gérant de banque et politicien d'occasion. On prendrait ce moyen de mettre fin à la dispute de famille qu'a fait naître la reconstitution de Beaucharnois, contre l'avis de MM. Tarte et Laurier.

CE TELEGRAMME

Nous croyons à la fois juste et intéressant de reproduire du "Courrier de l'Ouest" l'article suivant :

"Nos confrères du Canada et de l'Est se plaisent depuis plus de deux semaines à discuter avec force commentaires un télégramme de félicitations envoyé à la Reine Victoria par la colonie Canadienne-française de Chicago."

"Aucun de ses aimables confrères, qui ont tous reproduit ce télégramme, n'ont encore reproduit ce télégramme correctement. Des uns y ont ajouté, d'autres retranché afin sans doute de donner un semblant de raison à des commentaires injurieux que notre colonie lui et leur organe le "Courrier de l'Ouest" ne méritent pas du tout."

"Pour renseigner ces confrères auxquels le succès des canadiens-français de Chicago et de leur organe semblent porter ombrage, nous donnons ci-après mot pour mot, l'original du télégramme envoyé à Londres le 21 juin dernier."

"Cet original est entre les mains de la compagnie du Télégraphe dont l'importance, si nos confrères de bonne foi doutent de ce que nous avançons, nous produiront l'admirable asserment."

5°

FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION

5°

Manufacturé par E. N. Casson & Co., Montréal. Afin d'éviter les contrefaçons, chaque cigarette est imprimée "SOHMER" comme sur cette vignette.

The Lancashire INSURANCE CO.

d'Angleterre.

Total de l'Actif - - - Plus de \$20,000,000

JOHN CARSON, Agent résident, 183 rue St-Jacques, MONTREAL.

— TELEPHONE No 1

The Beaver Oil Co.

— MANUFACTURE —

D'HUILE CENTRIFUGE, DE LAINE ET DE CUIR

pour Cylindres, Machines, Locomotives, Dynamos, Etc.

SAINDOUX, HUILE D'OLIVE ET DE POISSON TOUJOURS EN MAINS

BUREAU :

FABRIQUE :

391 rue St-Paul, MONTREAL

OUTREMONT, P. Q.

BACUES BAGUES

DIAMANTS SOLITAIRES
DIAMANTS GRAPPE
DIAMANTS ET EMERAUDES
DIAMANTS ET RUBIS
DIAMANTS ET OPALES
DIAMANTS ET PERLES

DIAMANTS SOLITAIRES
DIAMANTS GRAPPE
DIAMANTS ET EMERAUDES
DIAMANTS ET RUBIS
DIAMANTS ET OPALES
DIAMANTS ET PERLES

Disposés d'une manière nouvelle et originale

R. A. DICKSON & CO.

2261 rue Ste-Catherine

"Le voici.

"Numéro d'ordre 2077.

"Reçu 1.35 p. m. envoyé 1.58 p. m.

Chicago, 21 juin 1897.

"Hon. Wilfrid Laurier, Cecil House, London, England.—Veuillez en ce jour d'anniversaire jubilation présenter à votre souveraineté les hommages respectueux de cinquante mille compatriotes de Chicago qui aiment à se rappeler d'avoir vécu sous sa bienfaisante domination et font des vœux pour son bonheur et la continuation de son glorieux règne.

(Signé)

DANIEL BERGEVIN
Z. P. BROUSSEAU,
E. A. BEAUVAIS,
GAB. FRANCHERE,
CESAIRE GAREAU."

"Ce télégramme ressemble peu à celui qui reproduisent nos grands confrères de Montréal et dont nos confrères de l'Est se sont emparés avec tant d'activité pour blâmer à tort et critiquer sans besoin."

"Voici maintenant la traduction anglaise telle que télégraphiée par le service de la presse associée aux différents journaux du pays :

"Chicago, June 21.—To the Hon. Wilfrid Laurier, Cecil House, London, England.—In this day of universal jubilation, please offer to your gracious sovereign the respectful homage of 50,000 compatriots who cherish the memory of having lived under her beneficent domination, and take occasion to express their ardent wishes for her happiness and the prolongation of her glorious reign."

DANIEL BERGEVIN,
Z. P. BROUSSEAU,
E. A. BEAUVAIS,
GAB. FRANCHERE,
CESAIRE GAREAU."

"Nous ne pouvons croire que le télégramme Chicago, tel que se plaît à le nommer un de nos confrères, ait été changé et dénaturé à dessein, non, nous supposons qu'il y a eu erreur. C'est plus charitable."

Parlant du chemin de fer de la Pesse au Corbeau, la "Patrie" demande :

"N'est-il pas vrai que le parti conservateur s'était lié à faire un prêt à la compagnie du Pacifique de \$20,000 par mille, et à un subside de \$5,000 par mille — sans obtenir aucune concession du Pacifique ?"

En tenant compte de la différence entre le taux d'intérêt que le gouvernement paie et celui que la compagnie s'engageait à payer, le subside ne montait guère à plus de \$3,500 ou \$4,000. Le reste était l'argent prêt remboursable en vingt ans. Les libéraux, eux, paient \$11,000.

Nous lisons dans la "Patrie" :

"Le cabinet Laurier a conclu avec la compagnie Peterson un arrangement pour l'établissement d'une ligne de paquebots rapides, moyennant \$500,000 par année."

"Le cabinet conservateur avait contracté un engagement de \$750,000 pour un service moins avantageux."

Sans doute, la "Patrie" se serait crue coupable d'une faute grave si elle avait dit que le service proposé par les conservateurs était beaucoup plus complet que celui qu'on nous

promet maintenant. Et pourtant c'est là la vérité.

"La prolongation de l'intercolonial à Montréal n'a pas été désapprouvée en principe", dit M. Tarte dans sa gazette.

Non ; mais le coup du Drummond l'a été, non seulement par les conservateurs, mais par tout le public, à part quelques intéressés.

MM. les dévotins nous semblent oublier que les Canadiens-français ont bien droit à leur part de patronage à l'hôtel de ville. De récentes nominations sembleraient indiquer que telle n'est pas l'opinion de nos édiles.

La commission municipale des incendies va recommander l'achat d'une pompe "La France", de manufacture américaine. C'est la plus dispendieuse de toutes celles qui lui étaient offertes et elle l'a choisie.

Simple question :

Est-il vrai qu'un politicien anglais intéressé dans la construction de navires a eu son mot à dire au sujet de la ligne rapide ?

Est-il vrai que ce même personnage avait fait ouvrir un crédit important à un tireur de diodes, à un coulisier libéral, dans une banque de cette ville ?

LA BANQUE DE FRANCE—Paris—

C'est fini. La loi sur la Banque a été votée ce soir, à sept heures et demie, par 419 voix contre 97. Le privilège est renouvelé pour vingt-trois ans, 97 voix seulement d'opposition ! C'était bien la peine de tant s'acharner !

La discussion d'aujourd'hui a été très orageuse sur un amendement de M. Pelletan, tendant à obliger la Banque de France à fournir au gouvernement, en cas de guerre, tant par son encaisse métallique qu'au moyen de ses droits d'émission, toutes les ressources nécessaires à la défense nationale.

Le président du Conseil a combattu cet amendement qui aurait pour résultat final d'amolir la valeur du billet de banque et de le réduire à la valeur d'un simple assignat.

M. Méline a ajouté, d'ailleurs, que toutes les prévisions avaient été prises et que le salut de la patrie justifierait toutes les réquisitions, et c'était nécessaire.

L'amendement Pelletan a été repoussé par 306 voix contre 231.

D'autres amendements ont aussi eu un succès négatif.

COLLISION

Boston, Mass, 20 — Le voilier pêcheur "Elmer F. Randall", de Beverly, a coulé bas aujourd'hui à 6 milles à l'est du phare de Boston, à la suite d'une collision avec la goélette "Henry Sutton", de New-Haven. La collision s'est produite au milieu d'un épais brouillard. Tout l'équipage du Randall a été sauvé.

MONDE DU SPORT

LE NATIONAL vs SHERBROOKE. — L'EXECUTIF DES CAPITALS SEMBLE AVOIR PEU DE PREUVES CONTRE DEVINE ET AUTRES. — BASE-BALL AUX ETATS-UNIS. — COURSES DE CHEVAUX A DETROIT. — LES PHILADELPHIENS SE DISTINGUENT EN ANGLETERRE. — LE TIR A BISLEY.

Montréal, 20 juillet.

Le National ne s'endort pas dans les délices de Capoue. Voulant éliminer toute chance à Dame Fortune de jouer un rôle acéaste, nos joueurs canadiens s'entraînent consciencieusement pour être en état de terrasser leurs adversaires de samedi. Ce sera une excellente pratique pour la lutte du 31 avec les Jeunes Capitales, forcés de ne compter que sur leurs propres forces pour arrêter la marche victorieuse des Capitales. Ils mettront tout en œuvre pour accomplir cette grande œuvre. Ce sera le premier pas vers le championnat auquel ils aspirent de toutes les forces de leur âme.

Ottawa, 20 — L'exécutif des Capitales n'a pas fait une preuve étonnante contre Shea, Devine, Carleton et Murphy à l'enquête. Stuart, un de ses membres, a avancé qu'il avait raison de croire à la malhonnêteté de ces joueurs, parce que Murphy avait lancé la balle sans but apparent, et qu'un Torontorien avait déjoué Shea et Devine. La chose pourrait pourtant se répéter au grand ébahissement de ce monsieur. Un peu désarçonné l'exécutif a demandé à remettre la cause à vendredi. Il espère dans l'interval mettre le grappin sur McRae, de Prescott, qui, dit-on, connaît le fond de l'histoire.

Il reste non moins avéré que les Capitales sont dépourvus de renseignements, ceux qui prétendaient avoir la clef de la conspiration. Les accusés prétendent qu'on ne peut les traîner en justice. Leur faute serait d'avoir sondé trois ou quatre joueurs et non d'avoir trompé le public. Donc il n'y a pas offense criminelle.

BASE-BALL.

A Cincinnati : Les Boston ont divisé les honneurs de la journée avec les Cincinnati. A la première prise Lewis a surpassé Dwyer son rival. A la seconde Klobedanz a été à la merci de ses adversaires, quand Rhines était un énième pour les Boston.

1ère partie : Cincinnati . . . 001000101 3 9 3
Boston . . . 021031002 9 16 2
Batteries, Dwyer et Peitz; Lewis et Bergen.

2ème partie : Cincinnati . . . 211026 12 19 0
Boston . . . 000100 1 2 0
Batteries, Rhines et Schriver; Klobedanz et Bergen.

Partie arrêtée à la sixième inning à cause de la noirceur.

A Cleveland : Young s'est joué des Baltimore. Blackburn a été à la merci des Indiens.

Cleveland . . . 201010210 7 12 2
Baltimore . . . 010001000 2 6 2
Batteries, Young et Zimmer; Klobedanz et Bergen.

A Chicago : Les erreurs des Chicago ont été désastreuses. Les pitchers ont dû se dévouer au service de la cause. Callahan et Griffith ont respectivement occupés le 3ème but et le centre. Chicago . . . 200200200 6 10 7
Philadelphia . . . 700001010 9 13 0
Batteries, Friend et Donohue; Taylor et McFarland.

A Louisville : Mince a failli à la 5ème inning. Les fielders ont suivi ce mauvais exemple. Résultat, victoire pour les Washington.

Washington . . . 6
Louisville . . . 4

A Pittsburg : Les Pittsburg ont gagné une double victoire par tactique. Les pitchers étaient sur le qui-vive.

1ère partie : Pittsburg . . . 20200000x 4 4 2
Brooklyn . . . 000000010 1 5 3
Batteries, Hughey et Sugden; Kennedy et Grim.

2ème partie : Pittsburg . . . 20000100x 3 4 0
Brooklyn . . . 000000000 0 6 1
Batteries, Killen et Sugden; Payne et A. Smith.

EASTERN LEAGUE

A Providence vs Toronto partie remise à cause de la pluie.

A Scranton vs Syracuse pas de

partie à cause du mauvais état du terrain tout trempé.

A Springfield : Springfield . . . 000041000 11 13 2
Buffalo . . . 000000020 2 6 2
Batteries, Mains et Duncan; McPartlin et Zahner.

LE TURF

Détroit, 20 — Gus Macy avait annoncé en laissant le Kentucky qu'il avait en mains des courses de taille à battre les plus forts. Il a tenu parole. Luxon, un de ses favoris, a remporté une brillante victoire dans la classe de 2.20. The Abbott, le choix des connaisseurs a été laissé assez loin en arrière pour justifier les spectateurs de dire qu'il n'aurait pu même atteindre le vainqueur par téléphone.

CRICKET

Londres, 20 — Les Philadelphiens voient l'avenir tout en rose. Ils ont amassé 107 points au sacrifice d'un seul joueur sur onze. Les représentants de Somerset auront besoin de faire les plus grands efforts pour reprendre le terrain perdu.

LE TIR

Bisley, 20 — Broadhurst, des Royal Scots, de Montréal, a amassé la jolie somme de 97 points dans le concours qui doit décider la possession du prix de la Reine.

DEPECHEES GENERALES

M. BELMONT ET LE TARIF AMERICAIN

New-York, 20 — M. Perry Belmont, l'ancien président de la commission des affaires étrangères, à la chambre des représentants, vient de rentrer aux Etats-Unis, après avoir fait un assez long séjour à Paris et à Londres.

M. Perry Belmont a bien voulu faire connaître l'impression produite en Europe par le nouveau tarif douanier à la veille d'être voté par le congrès.

Cette impression est fort loin d'être bonne : la politique douanière du parti républicain est considérée comme une sorte de déclaration de guerre au commerce européen ; on se dit que les Etats-Unis, en voulant trop réduire les importations de marchandises étrangères, provoqueront des représailles, et que leur propre commerce d'exportation en souffrira. Dès maintenant, on étudie en Europe cette question des représailles, et il y a là pour ceux qui s'intéressent à la prospérité du grand port de New-York une cause sérieuse d'inquiétude, car cette prospérité est intimement liée au développement du commerce extérieur.

M. Perry Belmont est d'avis que les fêtes récentes du jubilé de la reine Victoria ont montré les dangers économiques de la politique ultra-protectionniste du parti républicain. "Ces fêtes, a-t-il dit, n'étaient pas seulement une affaire de cour. Elles ont mis en lumière les intérêts coloniaux anglais, et parmi ces intérêts, le commerce était au premier rang. C'est ce qui explique pourquoi on a prêté une si grande attention aux discours de sir Wilfrid Laurier, le premier ministre du Canada, qui appartient, par ses vues libérales échangées, à l'école des économistes de Manchester.

"On parle beaucoup à Paris et à Londres de la rebuffade que M. Laurier a reçue de M. MacKintley lorsqu'il lui a vaguement suggéré la possibilité d'un arrangement commercial entre les Etats-Unis et le Canada, analogue au traité Marcy-Elgin de 1854. Cette rebuffade a donné une signification toute spéciale aux paroles de M. Laurier lorsqu'il disait en Angleterre que "lord Elgin avait été le meilleur ami du Canada."

"Si le Canada s'est jeté, pour le moment, dans les bras de l'Angleterre, c'est sans doute parce que nous n'avons pas aujourd'hui un Marcy au département d'Etat. Et quel autre résultat pourrions-nous attendre de la politique ultra-protectionniste du parti républicain sous l'administration MacKintley? Beaucoup d'Américains patriotes se demandent aujourd'hui s'il n'aurait pas mieux valu, à ce seul point de vue des impôts, que la plateforme douanière de Chicago et M. Bryan eussent eu le dessus en novembre dernier."

PEDICURES ET DENTISTES POUR CHIENS

New-York, 20 — Une nouvelle profession existe depuis quelque temps à New-York, celle de pédicure et de dentiste pour les chiens. Bien entendu, les praticiens de la nouvelle école n'ont rien à faire avec les chiens errants, jaunes ou noirs, qui foisonnent dans les rues et dont une balle de revolver termine généralement la misérable existence. Leur clientèle ordinaire se compose de ces animaux toutous élevés et choyés dans les maisons riches, compagnons fidèles des élégantes et des vieilles filles. Les chères petites bêtes, ne quittant guère les genoux de leurs maîtresses que pour se rouler sur des cou-

sins ou trotter sur des tapis, n'ont pas l'occasion d'user leurs ongles sur les pavés des rues ou des cailloux des routes. Quand ces ongles deviennent trop longs, on fait venir le pédicure qui les rogne. De même pour les dents : les chiens d'appartement ne vivant guère que de sucreries et de gâteaux, leurs dents s'encrassent vite et il faut avoir recours au dentiste pour leur nettoyer la gueule. Le progrès est décidément une belle chose, même quand il s'applique aux chiens.

L'OEIL DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Berlin, 20 — Le "Reichsanzeiger" publie un bulletin du médecin de l'empereur Guillaume, le duc de Bavière, disant qu'un examen de l'oeil blessé de Sa Majesté montre que la vue n'est pas affectée, bien qu'il y ait encore des symptômes d'irritation et qu'il faille apporter beaucoup d'attention pour faire servir l'organe.

LE SCANDALE DU PANAMA

Paris, 20 — Près d'une douzaine de membres du comité du Panama sont partis hier de Paris pour Bournemouth, Angleterre, afin d'interroger Dr Cornelius Herz. Ce dernier a promis, il y a quelque temps, de faire des révélations complètes sur le scandale du Panama.

Le comité a reçu, ce matin, une lettre où le Dr Herz annonce qu'il lui sera incapable de recevoir les membres d'ici à plusieurs semaines.

Le comité a décidé de continuer son enquête sur la conduite de Herz avec les documents qu'il possède actuellement sans considérer les motifs qui ont poussé le docteur panamiste à retirer sa parole.

LE DESASTRE DE MELZINGAH

Mattewan, New-York, 20 — Le coroner de Mattewan vient de commencer son enquête sur les causes de la rupture des réservoirs de Melzingah, dans les montagnes de Fishkill, accident qui a coûté la vie à nombre de personnes. L'enquête s'est tenue dans la plus grande salle du village, en présence d'un nombre considérable de curieux. Les dépositions entendues, sans rien révéler d'extraordinaire, ont confirmé l'opinion déjà exprimée par les experts, à savoir que le trop-plein du réservoir supérieur étant insuffisant, l'eau avait passé par-dessus le barrage et en avait miné la base, ce qui avait causé l'effondrement. Le jury du coroner n'a pas encore entendu tous les témoins, mais il n'est guère douteux qu'il ne fasse retomber sur la Fishkill and Mattewan Water Company la responsabilité de ce désastre.

Parmi les témoins qui ont déposé se trouvaient le sieur Murphy, propriétaire de la pension bourgeoise où logeaient cinq des victimes ; le sieur Conroy, mécanicien de la briqueterie, dont la femme et les deux enfants ont été noyés, et plusieurs ouvriers de cette briqueterie. Tous ont déclaré qu'ils n'avaient pas été informés de la grave élévation du niveau de l'eau dans les réservoirs. M. Sheaf, surintendant de la compagnie des eaux, a déclaré que la surveillance des réservoirs était confiée à un gardien dont le devoir était de veiller à ce qu'ils fussent toujours pleins d'eau.

"Notre seule crainte, a dit M. Sheaf, était qu'il y eût trop peu d'eau dans les réservoirs et nous n'avons jamais pensé qu'ils pourraient déborder. On ne pouvait pas raisonnablement demander que le gardien veillât nuit et jour. Les barages étaient en parfait état et je ne puis m'expliquer le débordement que par une affluence rapide des eaux provenant de la pluie qui n'avait pas cessé pendant trois jours. Je n'aurais jamais vu plus de six pouces d'eau au trop-plein, et je n'ai jamais entendu dire que l'eau ait passé par-dessus les barages. Il y a quatre ans environ j'ai fait agrandir l'ouverture du trop-plein qui, de 12 pouces, a été portée à 18 pouces."

Le sieur Gordon, le gardien des réservoirs, a déclaré qu'il avait inspecté les barages dans la matinée du jour qui a précédé le désastre et qu'il les avait trouvés en bon état ; à ce moment-là, le niveau de l'eau était à sept pieds de la crête des barages. Mais dans la nuit, la pluie abondante lui avait causé des inquiétudes et s'il avait pu se douter d'un danger quelconque, il serait allé aux réservoirs, bien que les vannes en fussent levées et qu'il ne pût rien faire de plus pour prévenir un accident.

La déposition la plus importante a été celle de M. Brovoort, l'ingénieur civil chargé par l'atorney de district d'examiner les barages et les réservoirs. Il a constaté qu'ils avaient été solidement construits et pouvaient supporter une pression considérable. Mais à son avis, le trop-plein du réservoir supérieur était insuffisant pour l'écoulement des eaux et son ouverture était trop rapprochée de la crête du barrage. Du reste, l'eau a passé par-dessus le barrage pendant six heures consécutives avant qu'il s'effondrât.

POUR LES VICTIMES DE L'INONDATION

Paris, 20 — La chambre des députés, aujourd'hui, a pris un vote pour autoriser l'établissement d'une loterie avec des prix au montant de \$8,000,000 francs (\$1,600,000), pour venir au secours des victimes des récentes inondations.

M. Méline, premier ministre, a lu le décret qui met fin à la session.

ABOUSTATION CYCLOMILLITAIRE

Paris, 20 — On mande d'Orléans qu'une curieuse expérience cyclomilitaire vient d'avoir lieu. En voici le thème :

Un ballon, emportant dans sa nacelle un aéroplane et un cycliste porteur d'une dépêche, devait s'échapper d'Orléans supposé investi par l'ennemi et atterrir à une vingtaine de kilomètres au delà des lignes ennemies. Le cycliste devait alors enfourcher sa machine et tâcher de gagner la localité à laquelle la dépêche était destinée, en faisant son possible pour échapper aux éclaireurs cyclistes dépêchés à sa poursuite par l'ennemi.

L'expérience a été faite sous la direction de M. Grison, lieutenant d'artillerie territoriale, délégué de l'Union militaire des éclaireurs cyclistes.

Le ballon, emportant dans sa nacelle l'aéroplane, M. Carton, qui a déjà fait plusieurs ascensions ; un cycliste, M. Delarue, et un amateur, est parti d'Orléans à quatre heures quarante-cinq, avec mission de déposer à une vingtaine de kilomètres le cycliste, qui devait alors porter sa dépêche à Tigny, petit village situé à 32 kilomètres d'Orléans.

M. Grison avait disposé sur toute la route des pelotons de cyclistes chargés de suivre le ballon et d'en surveiller l'atterrissage.

A six heures vingt-cinq le ballon atterrissait à quelques kilomètres de Tigny, petit village situé au milieu des bois. Le cycliste se mettait en selle. Mais à peine était-il sorti du bois qu'il était pris par deux cyclistes qui s'emparèrent de la dépêche pendant que leurs camarades opéraient la capture du ballon.

ITALIE ET TURQUIE

Athènes, 20 — On affirme ici que l'Italie a proposé des mesures de coercition contre la Turquie.

A LA COTE

St-Jean, Terr., 20 — Le steamer Baltimore City, appartenant à Furness, Whithy et Cie, s'est échoué aujourd'hui sur l'île Plate, dans le détroit de Belle-Isle.

Le Baltimore City était parti de Montréal pour l'Europe avec un cargaison générale. Si le temps est beau, il pourra probablement se remettre à flot demain. L'île sur laquelle il s'est échoué est à une certaine distance de la terre ferme et la station de télégraphe la plus voisine se trouve à 120 milles de là.

Il semble très probable que le navire sera préservé ainsi que la cargaison.

REORGANISATION

Chicago, 20 — La perspective d'une augmentation de trafic avec l'Alaska a amené la North American Transportation Trading Company, qui a ses quartiers-généraux en cette ville, à se faire de nouveau incorporer avec un capital porté de \$100,000 à \$450,000. La licence a été accordée aujourd'hui par le secrétaire de l'Etat, Charles A. Weaver, de Chicago, est président de la compagnie.

ETRANGE EMPHOISONNEMENT

Paris, 20 — Sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre à Paris, lady Monson et tout le personnel de la maison ont été sérieusement malades hier après avoir mangé du homard à leur dîner. On a craint à un certain moment que plusieurs des personnes malades ne succombent ; mais celles-ci ont été sauvées par des soins médicaux donnés promptement. Cependant, quelques membres de la famille ne sont pas encore hors de danger.

LA CHUTE D'UN AERONAUTE

New-York, 20 — A la suite d'une représentation donnée à Redwood, New-York, par un cirque ambulante, il y a eu une ascension en ballon par un jeune homme nommé Griffin, aéronaute de profession attaché à ce cirque. Le ballon avait atteint une hauteur de 300 pieds quand soudain il a pris feu. Griffin a voulu se servir du parachute pour opérer sa descente ; mais le parachute ne s'est pas déployé et le malheureux aéronaute est tombé d'une hauteur de 250 pieds sur le sol. Tout le monde croyait qu'il s'était tué sur le coup, mais quand on l'a relevé il respirait encore. On l'a transporté en toute hâte à l'hôpital d'Orleansburg où, à leur grande surprise, les chirurgiens ont constaté qu'il n'avait que deux chevilles fracturées. Griffin n'avait pas une seule blessure. La seule explication plausible est que l'aéronaute serait tombé sur ses pieds.

LA PASTÈQUE PRESIDENTIELLE

Washington, 20 — On vient d'expédier d'Atlanta, Géorgie, une énorme pastèque destinée au président MacKintley. Cette pastèque, la plus grosse qui ait été récoltée cette année en Géorgie, ne pèse pas moins de 78 livres et dans un concours ouvert par l'agent du chemin de fer Baltimore and Ohio, et auquel ont pris part tous les cultivateurs qui ont la spécialité des melons d'eau, elle a valu à son propriétaire la plus haute récompense, une prime de \$75. Le cultivateur en question n'a cru pouvoir mieux faire qu'offrir la pastèque primée au président des Etats-Unis ; il l'a emballée dans un beau panier doré et orné de

LA CIE S. CARSLY LIMITÉE

Rue Notre-Dame Le plus grand magasin de Montréal 21 Juillet

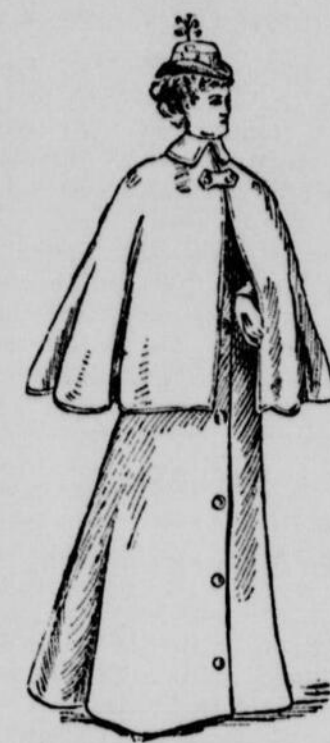
Le magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

Vente a bon Marche de Juillet

La plus grande vente du genre au Canada faite une fois l'an seulement.

UN HEUREUX ACHAT... D'UN STOCK DE GROS, DE Manteaux Imperméables à l'Eau, pour Dames

Le récit de ce gros et heureux achat peut être fait en peu de mots. — Une grosse maison de gros de l'Ouest a commandé son stock d'automne d'imperméables pour dames, d'un des meilleurs fabricants, en Angleterre. Des difficultés en affaires étant survenues, les marchandises ne furent pas livrées. Le gros magasin qui était la seule maison qui pouvait disposer d'un si gros lot de marchandises, obtint la première offre. Le résultat est que les marchandises furent livrées samedi, à un gros escompte sur les prix de la facture des fabricants. Ceci signifie que tout le lot sera offert aujourd'hui, à environ la moitié du prix coûtant des fabricants.



Blouses de Dames

Les blouses de dames n'ont jamais été aussi populaires et nous n'avons jamais offert, nulle part des marchandises d'aussi bonne valeur. 50 blouses de dames, nouvelles, chic et à la mode, valeur régulière \$1.15. Aujourd'hui 75c. 50 blouses de dames, nouvelles, riches goût, valeur régulière 90c. Aujourd'hui 75c. Et des centaines d'autres, en jolies étoffes roses et bleues. Aujourd'hui 17c.

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

LA CIE CARSLY, Limitée.

Écrivez pour le Catalogue d'été. — Les commandes par la poste sont soigneusement exécutées.

LA CIE S. CARSLY LIMITÉE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. Montréal. 192 à 194 rue St-Jacques

drapés, et l'a expédiée à la Maison Blanche où il ne doute pas que l'arrivée de cette eucurbitacée monstrueuse ne fasse sensation.

ECHEC A THORN

New-York, 20 — Le juge Truax, de la cour suprême, a rendu son arrêt au sujet de la requête d'Hubert Horn, présentée par l'avocat Howes au nom de Thorn, l'assassin présumé de Guldensuppe. Thorn est débouté de sa demande et le juge refuse de le faire mettre en liberté provisoire sans caution. Dans son arrêt, le juge Truax rappelle la mise en accusation disant qu'un meurtre a été commis et que les faits constituant ce crime ont eu lieu en partie dans le comté de New-York et en partie dans le comté de Queens. Et il ajoute :

"Je n'ai pas à déterminer à propos de cette requête la question de savoir si le ministère public pourra ou ne pourra pas établir les faits allégués dans la mise en accusation. Il me suffit pour repousser la requête de voir que la mise en accusation dit que le meurtre a été commis en partie dans le comté de New-York et en partie dans le comté de Queens. Alors, s'il en est ainsi, aux termes de l'article 134 du code de procédure criminelle, le procès peut se juger dans l'un ou l'autre de ces comtés. Ce qui arrivera si les débats s'établissent pas les faits allégués dans la mise en accusation n'a rien à voir avec l'instance actuelle. La requête doit être rejetée."

C'est un premier échec pour Thorn, mais il était prévu, et peu de personnes croyaient au succès de la démarche tout à fait insensée de M. Howe. Du reste, si Thorn avait été mis en liberté provisoire sans caution, il ne serait pas allé bien loin, car le shérif du comté de Queens était à l'audience prêt à l'arrêter immédiatement si, par extraordinaire, la décision du juge lui avait été favorable.

De nouveaux témoins ont été entendus par l'atorney de district. Parmi eux se trouvait Mme Buala, la femme du propriétaire de la maison de Woodside dans laquelle on suppose que le crime a été commis. Dans sa déposition, qui a été prise par écrit, Mme Buala dit en substance qu'elle a vu Thorn et Mme Naeck dans le bureau de son mari lorsqu'ils ont loué la maison. Des plans et des photographies de cette maison ont été remis au bureau de l'atorney de district.

La police recherche toujours la tête de Guldensuppe, mais elle continue à ne rien trouver. Des fouilles ont été faites à l'aide de rappins dans la rivière du Nord, aux abords du débarcadère des bacs à vapeur de Fort Lee. On fouille maintenant la rivière de Harlem à la hauteur de la 176e rue. Une femme Vanderhoff, demeurant à Greenvale, Long Island, s'est présentée au bureau du coroner et a déclaré que les débris humains recueillis à la morgue et qu'on croit être le cadavre dépecé de Guldensuppe, devaient être les restes de son mari, un peintre en bâtiments qui a disparu du domicile conjugal depuis le mois de janvier. Elle a surtout insisté sur un tatouage au bras, qui devait lui permettre de reconnaître à coup sûr son mari. On a envoyé cette femme à la morgue pour examiner le cadavre coupé en morceaux. C'est au moins la dixième femme ayant perdu son mari qui se présente ainsi depuis qu'on a retrouvé le corps de Guldensuppe.

EGOUT

Département des Chemins

Des soumissions cachetées, adressées au sous-ingénieur et portant à l'ordre "Soumission pour Egout," seront reçues au bureau du greffier de la Cité jusqu'à mercredi le 21 juillet 1897 à MIDI, pour la construction d'égouts dans les rues ou parties de rues ci-dessous mentionnées, avec les raccordements nécessaires, suivant les profils et devis que l'on peut voir au bureau du sous-ingénieur, savoir : Rue Anderson de la rue des Jurs à la rue La-guchetière. Rue Chamford de l'Avenue Mont-Royal en allant vers le nord. Rue Laguchetière de la rue Ste-Monique à la rue Ste-Genève. Rue Sydenham de la rue Marie-Anne en allant vers le nord. On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Le comité des chemins se réserve le droit d'accepter des soumissions pour un ou plusieurs égouts.

AVIS AUX INTERESSES.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que l'on se propose d'acquiescer les égouts mentionnés dans le cours de la présente saison ; et les propriétaires sur les dites rues ou parties de rues pourront profiter de l'occasion pour faire faire les dites égouts publics conformément aux sections 3, 4, 6, 10 et 14 du règlement No 191, concernant les égouts ; et les propriétaires sur les dites rues ou parties de rues qui ne feront pas faire les drains à partir de leurs propriétés jusqu'aux nouveaux égouts publics pendant qu'on est en train de construire, et qui demanderont de faire faire des drains dans la rue après que l'égout public aura été achevé, seront tenus de payer une somme additionnelle pour les dites drains et la restauration du macadam ou du pavage permanent. Les propriétaires qui auraient des réclamations pour un égout en briques ou en tuiles vernissées qui existe déjà dans les dites rues ou sections de rues sont par le présent notifiés qu'ils auront à soumettre leurs réclamations à l'Inspecteur de la Cité dans les deux mois, après le parachevement des nouveaux égouts ou parties d'égouts.

Par ordre, L'Inspecteur de la Cité, PERCEVAL W. ST. GEORGE, Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 16 juillet 1897.

HARPER LES PURS

Saucisses de Porc

DETAIL : Etoux 24 et 25 Marché ST-LAURENT. JAMBON et le

Entrepôt de gros BACON de la

18 rue St-Philippe. Achetez de l'annonceur et mentionnez la Minerve

M. FAURE EN SAVOIE

Rome, 20 — Certains journaux ont affirmé qu'à l'occasion de la visite prochaine en Savoie de M. Félix Faure, le roi Humbert enverrait au président de la république un représentant spécial pour le représenter. L'information ainsi présentée est inexacte. La vérité est que, quand le président touchera Modane, le préfet de la province frontalière, c'est-à-dire le préfet de Turin, se rendra, selon la coutume, auprès de M. Félix Faure et lui présentera les compliments du roi Humbert et du gouvernement italien. Ainsi le veut, du reste, les traditions et les usages en matière de courtoisie internationale.

AU PALAIS DE JUSTICE

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS

Montréal, 20 juillet 1897.

Par Son Honneur le Juge de Lormier.

Hormisdas Rhéaume et al vs Dame Arthémise H. Barsalou.

Jugement au montant de \$180 pour loyer d'at.

Le demandeur réclamait \$324 en paiement de loyer d'at.

La défenderesse a fait défaut, il a été établi par la preuve et les pièces justificatives que le demandeur avait droit à \$180.

Jugement a été rendu pour ce montant.

Par le Procureur.

Robert Ross et al vs Simon Greffier.

Les demandeurs réclamaient \$163.50 pour paiement de la balance d'un compte de marchandises vendues et livrées au défendeur.

Jugement a été rendu par défaut en faveur des demandeurs.

NOUVELLES ACTIONS

N. Heynemann vs A. Goulet.

Action en dommages au montant de \$400.

M. Nicolas Heynemann, employé à bord du bateau "Frigate", a intenté contre M. A. Goulet, second capitaine et pilote du même bateau, une action en dommages au montant de \$400 pour voies de faits et injures verbales.

Le défendeur aurait insulté, battu et blessé le demandeur. Ce dernier serait malade depuis ce temps.

Vanier vs Cité de Montréal.

Action en dommages d'au moins \$1,000.

M. Vanier, par l'entremise de ses procureurs, MM. Cressé et Décarry, a intenté une action en dommages de \$1,000 contre la Cité de Montréal.

M. Sanderson vs George T. White.

Action en séparation de biens.

Madame Marie Sanderson, épouse de George T. White, demande à être autorisée, par l'un des bons juges de la Cour Supérieure, à ester en justice pour une demande en séparation de biens contre le défendeur, son mari.

Ce dernier serait, d'après la requête de la demanderesse, trop prodigue des biens de la communauté.

COUR DU RECORDER

Cité de Montréal vs John H. R. Molson.

Il faudra se munir d'appareils fumivores.

L'inspecteur des bâtisses a intenté, au nom de la Cité, une poursuite contre John H. R. Molson, manufacturier de la rue Notre-Dame, pour refus de se procurer des appareils fumivores après avoir reçu avis officiel de la faire.

Cité de Montréal vs Brosseau et Cie.

Les appareils fumivores sont indispensables.

La Cité de Montréal, par l'entremise de l'inspecteur des bâtisses, poursuit MM. Brosseau et Cie, manufacturiers de vinaigre, rue Bon-

cours, pour ne pas s'être conformés à l'avis officiel de l'inspecteur de se munir d'appareils fumivores.

FAILLITE

La Banque des Marchands du Canada vs Delle Albina Fortin.

A la demande de la Banque des Marchands du Canada, Mademoiselle Albina Fortin, marchande publique, a fait cession de ses biens.

Son passif est de \$709.32.

Ses principaux créanciers sont :

La Banque des Marchands du Canada, à Montréal, \$339.32.

Caverhill et Kiscock, Montréal, \$225.

Riddell et Common, Montréal, \$140.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

NOUVELLES SOCIÉTÉS

J. C. Bérubé et Cie—MM. Joseph, Charles et Wilfrid Bérubé font affaires à Montréal sous les noms et raison sociale de J. C. Bérubé et Cie, entrepreneurs-sculpteurs.

E. Fortin et Cie—MM. Elzéar Fortin, hôtelier, et Narcisse Desrosiers dit Lafrenière, sellier, font affaires à Montréal sous les noms et raison sociale de E. Fortin et Cie, hôteliers.

EXCURSION

En faveur des colons

Qui désirent visiter la vallée de la Matapédia et le littoral de la Baie des Chaleurs

Mercredi, 4 août 1897, sous le patronage de la Société de Colonisation de Québec et avec le concours de MM. les curés de la vallée Matapédia.

Réduction de moitié sur le prix régulier des billets de première et de seconde classes, sur le chemin de fer Intercolonial et sur le bateau "Admiral".

De Lévis à Matapédia, aller et retour : 1ère classe, \$6.25 ; 2de classe, \$4.20.

De Dalhousie à Gaspé, aller et retour : 1ère classe, \$3.00 ; 2de classe, \$1.50.

Tous ceux qui veulent faire partie de cette excursion devront s'adresser par lettre ou par l'entremise de leur curé, et le plus tôt possible au Rév. Jos. Marquis, Ptre, Agt de colonisation, 23 rue St-Louis, Québec, pour obtenir un certificat avec lequel ils achèteront leurs billets d'excursion à la station de l'Intercolonial, désignée dans leur demande.

Ces billets sont bons pour deux semaines.

Voilà une occasion exceptionnellement favorable, et qui ne se présentera peut-être jamais de visiter, à peu de frais, deux de nos plus beaux centres de colonisation.

Départ de la gare de Lévis à 1.40 p. m.

Ceux qui ne pourront pas prendre ce convoi, vu qu'il n'arrête pas à toutes les stations, devront profiter du convoi qui quitte Lévis à 8.30 le matin.

Tous les journaux de la Province et les journaux français des Etats-Unis sont priés de reproduire.

JOS. MARQUIS, Ptre.

CHEZ LE Dr J. G. A. GENDREAU, Chirurgien-Dentiste, 20 rue St-Laurent, Montréal.

Les opérations dentaires se font sans douleur par un nouveau procédé. Dentiers en aluminium et vulcanite légers et très forts. Fausses dents sans palais, vieilles racines couronnées.

Tél. Zell, 2818.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse pour envoyer gratis notre livre "Le Guide des Inventeurs" à MM. Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St-Jacques, Montréal.

A. L. WHITE & CO.

PLACEMENTS SUR LES VALEURS MINIERES

Nous ne faisons des affaires que sur les mines et actions minières qui valent quelque chose, à l'Edifice de la Canada Life

L'Edifice de la Canada Life

Téléphone 271. MONTREAL

MADE IN GERMANY

Cette formule qui symbolise les progrès de l'industrie allemande et sa lutte souvent victorieuse contre l'industrie anglaise vient d'avoir une application inattendue, dont les sujets de l'empereur Guillaume se montrent fort réjouis et satisfaits. A l'occasion du jubilé de la reine, le "Times" a publié une grande chromolithographie représentant la reine Victoria en costume de cérémonie, avec le grand cordon du Bain et les insignes royaux.

Cet image, richement enluminée, a été reproduite dans tout l'univers par le puissant journal de la Cité, à titre de souvenir de la grande journée où l'Angleterre a fêté, dans la personne de sa souveraine, toutes les œuvres et toutes les grandeurs nationales. Or, si l'on examine de près la gravure, voici ce qu'on y peut lire. D'un côté : "Painted by Ino J. Orford", et de l'autre : "Otto Troitzsch, Berlin". Donc, cette gravure, offerte par un journal qui est comme une personnification de l'Angleterre, et destinée à célébrer un événement essentiellement anglais, a été imprimée et exécutée à Berlin. La presse allemande estime que jamais l'industrie allemande n'a obtenu un succès plus piquant et plus flatteur. Elle n'a pas tout à fait tort.

Depuis plus de cinquante ans

Que le sirop de Mme Winslow est en usage pour les enfants en dentition : il est agréable à l'enfant, enlève la douleur, guérit les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq centimes la bouteille.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse pour envoyer gratis notre livre "Le Guide des Inventeurs" à MM. Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St-Jacques, Montréal.

Aux Femmes Malades. Votre docteur a-t-il fait de vous guérir ? Je suis une Sage Femme d'expérience, et je connais un traitement domestique qui ne peut manquer de vous guérir. J'enverrai GRATIS par la poste tous les conseils et descriptions sur réception de l'adresse, accompagnée d'un timbre. Les femmes qui ont besoin d'assistance sont celles qui ne veulent pas adopter ce moyen, parce que je puis expliquer parfaitement, par lettre, l'efficacité de mes remèdes. Ad. E. Dupont, 875 Rue St. Paul, Montréal.

ALIST MERRAND, Telephone Bell, 2455

THRO. DAoust

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES

Membres A. A. P. Q.

310 rue St-François-Xavier, Montréal

Bâtisse du Séminaire.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs". Nous obtenons plus de patentes pour les inventeurs que tous les autres agents ensemble, et nous faisons une spécialité des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts en Patentes, 185 rue St-Jacques, Montréal, Tel. 2288.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL LE GRAND TONIQUE DU JOUR. GUERIT LA DYSPÉPSIE, APPAÎSSEMENT, PERTE D'APPÉTIT, DIGESTION DIFFICILE, ETC. KENNETH CAMPBELL & CO. MONTREAL

R. WILSON SMITH

COURTIER EN DEBENTURES

Débentures du gouvernement, de la ville, compagnies de chemins de fer, négociées. Débentures de première classe applicable à des fonds de garanties. Toujours en mains.

151 rue St-Jacques, Montréal

PLUS DE DOULEUR

Dans l'extraction des Dents ou dans la Chirurgie dentaire par le

PROCÉDÉ DU Dr HAYES

Les Docteurs

Trestler, Globensky & Martel

Ont acheté du Dr Hayes les droits de s'occuper et s'en servent avec beaucoup de succès, à leurs bureaux

No 2 Rue St-Denis.

ETABLIE EN 1720

Compagnie d'Assurance

contre le Feu

"THE London Assurance"

Ressources totales, au-delà de

\$18,000,000

Risques de Feu reçus aux taux courants

E. A. LILLY,

Gérant de la Succursale en Canada

1762 rue Notre-Dame, MONTREAL.

AUX DIABÉTIQUES

Quina anti-diabétique de Rochem.

Que de malades qui souffrent du diabète et qui, pour une raison ou pour une autre, négligent d'appeler le médecin lorsque la maladie aurait pu être détournée. C'est à ces personnes surtout qu'il convient de recommander, tout spécialement, l'usage du Quina anti-diabétique ; après avoir pris la première bouteille, elles auront la conviction qu'elles peuvent compter sur une prompte guérison. La bouteille . . . \$1.20.

Pilules du Dr Macdon. Contre le diabète, au Santon de fer. Ces pilules sont indispensables au début du traitement du diabète. Elles se prennent simultanément avec le Quina Anti-Diabétique Rochem. Prix de la boîte . . . \$1.20.

Sérum de peyillium Langlois. Le peyillium est prescrit par les médecins avec le plus grand succès contre les maladies suivantes : constipation opiniâtre, dyspepsie, indigestion, migraine, manque d'appétit, nausées, étourdissements, etc. C'est le remède par excellence pour toutes les maladies de l'estomac. La boîte . . . \$0.80.

Eau de melisse des Carmes déchaussées. S'emploie dans les cas suivants : apoplexie paralysie, palpitation du cœur, asthme, faiblesse, digestion, affections nerveuses, etc. flacon . . . \$0.35.

En vente chez les dépositaires.

FABRE & GRAVEL

1619 rue Notre-Dame

Ecole St-George

ous la direction du professeur Cte G. des Etangs L. en D. (Paris)

COURS CLASSIQUES.—Latin, Grec, Littérature.

LANGUES VIVANTES.—Français, Anglais, Allemand.

Classes et Leçons Particulières.

ouverture des cours lundi, 7 décembre 1896.

M.C.A. BUILDING, Montréal, P. Q.

ARTHUR GAREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

Extraction sans douleur. Dentier en or en aluminium et en caoutchouc.

117 RUE ST-DENIS

Coin Dorchester.

Tel. Bell 6849.—Bureau du soir, 7 à 8 p.m.

DEFI AUX EXPERTS !

Nous avons démontré à la satisfaction des experts, et à celle de tout le monde, que la Topaze Blanche Naturelle ne peut être distinguée du vrai diamant. La Topaze Blanche est la pierre dont vous avez tant entendu parler, celle qui a mis si souvent dedans les experts des monts de pitié. Mettez-la à côté d'un diamant réel, personne ne peut dire quelle est la différence. Nous en avons vendus des milliers depuis quelque temps une pierre jusqu'à dix piastres, mais pour arriver à les faire connaître de tout le monde, nous allons pour mieux les annoncer faire

Une Offre Unique

Nous vous enverrons une Topaze blanche, vraie, brillante, splendide, qui pourra être montée sur une bague, une épinglette, cravate, des poignets de manchettes ou des boucles d'oreilles, un article en résumé semblable à ceux contenus dans la brochure pour ces pierres sont exactement les mêmes que celles annoncées à une piastre.

Cet Offre n'est que pour Quelques Jours

Coupez cette annonce et envoyez-nous-la avec 50 cts, argent ou timbres-poste, et nous vous enverrons une Topaze Blanche par le retour du courrier; une pierre dont vous serez fier et dont on ne peut pas trouver la différence du diamant. En donnant votre ordre, mentionnez si vous désirez une pierre petite, moyenne ou grosse. A notre ordre n'est rempli s'il n'est pas accompagné de cette annonce.

La Vraie Topaze Blanche

n'a aucune relation avec les soi-disant imitations de diamant, ou quelque nom qu'on les annonce.

NOTRE GARANTIE

Nous garantissons que chaque Topaze gardera son état et que la monture donnera satisfaction.

Nous donnerons—Une Piastre à quiconque prouvera que nous avons refusé de remplacer une Topaze Blanche trouvée non satisfaisante.

Les diamants remplacent par la Topaze blanche

Les rois et les 400 qui possèdent des diamants célèbres et précieux montés en colliers, bracelets, broches et bracelets, les conservent dans des voutes à l'épreuve des voleurs, tandis qu'ils portent en public des Topazes Blanches exactes semblables, sans que personne puisse voir la différence.

La chance de votre vie. NE LA MANQUEZ PAS.

Envoyez-nous vingt-cinq centimes timbres et vous serez enchaîné de la Topaze Blanche que vous recevrez.

L'argent est rendu si l'article n'est pas satisfaisant.

THE DIAMOND PALACE

AMERICAN EXPRESS BUILDING, CHICAGO, ILLS

L'ANCIENNE FABRIQUE

MEDICAL HALL BELFAST GINGER ALE

84 RUE ST-URBAIN

Est maintenant prête à fournir en toute quantité des fameuses liqueurs duces :

Belfast Ginger Ale,	—L'ancien	Eau de Potasse
"Soda Water" extra,	MEDICAL	Eau minérale de Rideau
Cidre de Champagne,	HALL	Une eau gazeuse pour la table.
		ETC. ETC. ETC.

La qualité n'en sera trouvée inférieure à aucune autre liqueur, soit indigène, soit importée. On peut confier les commandes à tous les principaux épiciers.

KENNETT CAMPBELL & CO., Pharmaciens-Chimistes

THOMAS LIGGET

Expose un Grand Assortiment de

Tapis

Et couvertures de blancher de toute description, Nattes, Moquettes, Rideaux et Stores.

Thomas Ligget

1884 rue Notre-Dame. 2446 rue Ste-Catherine.

FEUILLETON

Une Histoire de Brigands

No 23

(Suite)

Vasile me salua avec sa politesse ordinaire.

"Ah ! misérable ! pensai-je en moi-même, c'est toi qui jettes les petits enfants dans le feu ! c'est toi qui as pris la taille de Mary-Ann : c'est toi qui as voulu me poignarder le jour de l'Ascension. Eh bien ! j'aime mieux avoir affaire à toi qu'à un autre."

Je ne vous raconterai pas les trois jours que je passai dans ma chambre en compagnie de Vasile. Le drôle m'a procuré là une dose d'ennui que je ne veux partager avec personne. Il ne me voulait aucun mal ; il avait même une certaine sympathie pour moi. Je crois que s'il m'eût fait prisonnier pour son propre compte, il m'aurait relâché sans rançon. Ma figure lui avait plu dès le premier coup d'oeil. Je lui rappelais un frère cadet qui avait perdu en cour d'assises. Mais ces démonstrations d'amitié m'importaient cent fois plus que les plus mauvais traitements. Il n'attendait pas le lever du soleil pour me donner le bonjour ; à la tombée de la nuit il me manquait jamais de me souhaiter des prospérités dont la liste était longue. Il me secourait, au plus profond de mon repos, pour s'informier si j'étais bien converti. A table, il me servait comme un bon domestique ; au dessert, il me contait des histoires ou me priait de lui en apprendre. Et toujours la grille en avant pour me serrer la main ! J'opposais

à son bon vouloir une résistance acharnée. Outre qu'il me semblait inutile de coucher un rôtisseur d'enfants sur la liste de mes amis, je n'étais nullement curieux de presser la main d'un homme dont j'avais décidé la mort. Ma conscience me permettait bien de le tuer ; n'étais-je pas dans le cas de légitime défense ? mais je me serais fait scrupule de le tuer par trahison, et je devais au moins le mettre sur ses gardes par mon attitude hostile et menaçante. Tout en repoussant ses avances, en dédaignant ses politesses, en rebutant ses attentions, je guettais soigneusement l'occasion de m'échapper ; mais son amitié, plus vigilante que la haine, ne me perdait pas de vue un seul instant. Lorsque je me penchais sur la cascade pour graver dans ma mémoire les accidents du terrain, Vasile m'arrachait à ma contemplation avec une sollicitude maternelle : "Prends garde ! disait-il en me tirant par les pieds : si tu tombais, par malheur, je me le reprocherais toute ma vie. Lorsque, la nuit, j'essayais de me lever à la dérobée, il sautait hors de son lit en demandant si j'avais besoin de quelque chose. Jamais on n'avait vu un coquin plus éveillé. Il tournait autour de moi comme un écureuil en cage.

Ce qui me désespérait par-dessus tout, c'était sa confiance en moi. Je témoignai un jour le désir d'examiner ses armes. Il me mit son poignard russe, en acier damasquiné, de la fabrique de Toulou. Je tirai la lame du fourreau, j'essayai la pointe sur mon doigt. Je la dirigeai sur sa poitrine en choisissant la place, entre la quatrième et la cinquième côte. Il me dit en souriant : "N'appuie pas, tu me tueras." Certes, monsieur, en appuyant un peu, je lui aurais fait justice, mais quelque chose me retint le bras. Il est regrettable que les hommes gens aient tant de peine à tuer les

assassins, qui en ont si peu à tuer les honnêtes gens. Je remis le poignard au fourreau. Vasile me tendit son pistolet, mais je refusai de le prendre, et je lui dis que ma curiosité était satisfaite. Il arma le chien, me fit voir l'amorce, appuya le canon sur sa tête, et me dit : "Voilà ! tu n'aurais plus de gardien."

Plus de gardien ! Eh ! parbleu ! c'est ce que je voulais. Mais, l'occasion était trop belle, et le traitre me paralysait. Si je l'avais tué dans un pareil moment, je n'aurais pas pu contenir son dernier regard. Mieux valait faire mon coup pendant la nuit. Par malheur, au lieu de cacher ses armes, il les déposait ostensiblement entre son lit et le mien.

Je finis par trouver un moyen de fuir sans l'éveiller et sans l'égorger. Cette idée me vint le dimanche 11 mai, à six heures. J'avais remarqué, le jour de l'Ascension, que Vasile aimait à boire et qu'il portait mal le vin. Je l'invitai à dîner avec moi. Ce témoignage d'amitié lui monta la tête ; le vin d'Egine fit le reste. Hadgi-Stavros, qui ne m'avait pas honoré d'une visite depuis que je n'avais plus son estime, se conduisit encore en hôte généreux. Ma table était mieux servie que la sienne. J'aurais pu boire une outre de vin et un tonneau de rhaki. Vasile, admis à prendre sa part de ces magnificences, commença le repas avec une humilité touchante. Il se tenait à trois pieds de la table, comme un paysan invité chez son seigneur. Pen à pen, le vin rapprocha les distances. A huit heures du soir, mon gardien m'expliquait son caractère. A neuf heures, il me racontait, en balbutiant, les aventures de sa jeunesse, et une série d'exploits qui auraient fait dresser les cheveux d'un juge d'instruction. A dix heures, il tomba dans la philanthropie : ce cœur d'acier trempe fondait dans le rhaki, comme la perle de Cléopâtre dans le vinaigre. Il me jura qu'il s'était fait bri-

gant par amour de l'humanité ; qu'il voulait faire sa fortune en dix ans, fonder un hôpital avec ses économies, et se retirer ensuite dans un couvent du mont Athos. Il promit de ne pas m'oublier dans ses prières. Je profitai de ces bonnes dispositions pour lui offrir une énorme tasse de rhaki. J'aurais pu lui offrir de la poix enflammée ; il était trop mon ami pour rien refuser de moi. Bientôt il perdit la voix ; sa tête pencha de droite à gauche et de gauche à droite avec la régularité d'un balancier ; il me tendit la main, rencontrant un restant de tôle, le serrait cordialement, se laissait tomber à la renverse, et s'endormait du sommeil des sphinx d'Egypte, que le canon français n'a pas éveillés.

Je n'avais pas un instant à perdre ; les minutes étaient d'or. Je pris son pistolet, que je lançai dans le ravin. Je saisis son poignard, et j'allais l'expédier dans la même direction, lorsque je réfléchis qu'il pouvait me servir à tailler des mottes de gazon. Ma grosse montre marquait onze heures. J'éteignis les deux foyers de bois résineux qui éclairaient notre table ; la lumière pouvait attirer l'attention du Roi. Il faisait beau. Pas plus de lune que sur la main, mais des étoiles en profusion : c'était bien la nuit qu'il me fallait. Le gazon, découpé par longues bandes, s'enlevait comme une pièce de drap. Mes matériaux furent prêts au bout d'une heure. Comme je les portais à la source, je donnai du pied contre Vasile. Il se souleva pesamment et me demanda, par habitude, si j'avais besoin de quelque chose. Je lui choisais mon fardeau, je m'assis près de l'évier, et je le priai de boire encore un coup à ma santé. "Ouf ! dit-il : j'ai soif." Je lui remplis pour la dernière fois la coupe de cuivre. Il en but moitié, répandit le reste sur son menton et sur son cou, essaya de se lever, retomba sur la face, étendit les bras en avant et ne bougea plus. Je courus à ma digue, et tout novice

que j'étais, le ruisseau fut solidement barré en quarante-cinq minutes : il était une heure moins un quart. Au bruit de la cascade succéda un silence profond. La peur me prit. Je réfléchis que le Roi devait avoir le sommeil léger, comme tous les vieillards, et que ce silence l'aurait éveillé probablement. Dans le tumulte d'idées qui me remplissait l'esprit, je me souvins d'une scène du "Barbier de Séville", où Bartholo s'éveille dès qu'il cesse d'entendre le piano. Je me glissai le long des arbres jusqu'à l'escalier, et je parcourus des yeux le cabinet d'Hadgi-Stavros. Le Roi reposait paisiblement aux côtés de son chiboudji. Je me glissai jusqu'à vingt pas de son saphin, je tendis l'oreille : tout dormait. Je revins à ma digue à travers une flaque d'eau glacée qui montait déjà jusqu'à mes chevilles. Je me penchai sur l'abîme.

Le flanc de la montagne miroitait imperceptiblement. On apercevait d'espace en espace quelques cavités où l'eau avait séjourné. J'en pris une note : c'était autant de places où je pourrais mettre le pied. Je retournai à ma tente, je pris ma boîte qui était suspendue au-dessus de mon lit, et je l'attachai sur mes épaules. En passant par l'endroit où nous avions dîné, je ramassai le quart d'un pain et un morceau de viande que l'eau n'avait pas encore mouillés. Je serais ces provisions dans ma boîte pour le déjeuner du lendemain. La digue tenait bon, la brise devait avoir séché ma route : il était, tout près de deux heures. J'aurais voulu, en cas de mauvaise rencontre, emporter le poignard de Vasile. Mais il était sous l'eau, et je ne perdais pas mon temps à le chercher. J'attachai mes souliers, je les liai ensemble par les cordons et je les pendis aux courroies de ma boîte. Enfin, après avoir songé à tout, j'eus un dernier coup d'oeil à mes travaux de terrassement, évoqué les souvenirs de la maison paternelle et envoyai un baiser

dans la direction d'Athènes et de Mary-Ann, j'allongeai une jambe pardessus le parapet, je pris à deux mains un arbuste qui pendait sur l'abîme, et je me mis en voyage à la garde de Dieu.

C'était une rude besogne, plus rude que je ne l'avais supposé de là-haut. La roche mal-essuyée me procurait une sensation de froid humide, comme le contact d'un serpent. J'avais mal jugé des distances, et les points d'appui étaient beaucoup plus rares que je m'espérais. Deux fois je fis fausse route en inclinant sur la gauche. Il fallut revenir, à travers des difficultés incroyables. L'espérance m'abandonna souvent, mais non la volonté. Le pied me manquait ; je pris une ombre pour une saillie, et je tombai de quinze ou vingt pieds de haut, collant mes mains et tout mon corps au flanc de la montagne, sans trouver où me retenir. Une racine de figuier me rattrapa par la manche de mon paletot : vous en voyez ici les marques. Un peu plus loin, un oiseau, blotti dans un trou, s'échappa si brusquement entre mes jambes, que la peur me fit presque tomber à la renverse. Je marchais des pieds et des mains, surtout des mains. J'avais les bras rompus, et j'entendais trembler tous les tendons comme les cordes d'une harpe. Mes ongles étaient si cruellement endoloris que je ne les sentais plus. Peut-être aurais-je en plus de force si j'avais pu mesurer le chemin qui me restait à faire ; mais quand j'essayais de retourner la tête en arrière, le vertige me prenait et je me sentais aller à l'abandon. Pour soutenir mon courage, je m'exhortais moi-même : je me parlais tout haut, entre mes dents serrées. Je me disais : "Encore un pas pour mon père ! encore un pas pour Mary-Ann ! encore un pas pour la confusion des brigands et la rage d'Hadgi-Stavros !" A suivre.

Bulletin Financier

BUREAU DE LA MINERVE

Mardi soir.

CHANGE

Les cotes ci-dessous du change et des notes financières nous sont fournies par MM. Garand, Terroux et Cie, banquiers et courtiers, 3 Place d'Armes.

	Entre banques.	Aut. comptoir.
Fonds N. Y.	1/8 à 1/10	pair 1/8
60 j. à vue	9 3/16 à 9 1/4	9 3/8 à 9 1/2
demande	9 7/16 à 9 1/2	9 1/2 à 9 1/4
par câble	9 5/8 à 9 0/0	9 0/0 à 9 1/4
Documentaires	à 9 1/8	à 9 1/4
Commerciaux	à 9 1/8	à 9 1/4
Chèque sur Paris	à 8 1/2	à 8 1/4
Longue échéance	à 8 1/2	à 8 1/4
Courte échéance	à 8 1/2	à 8 1/4

NOTES FINANCIÈRES

L'argent à Londres est de 0 0/0 à 7/8 p.c. à New-York de 0 1/2 p.c. — Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre reste à 2 p.c. — Les consolidés font à Londres 112 3/4 au comptant, 112 1/2 sur compte. Le change est ferme. Le 3 p.c. français est à 194 fr. 75.

BOURSE DE MONTREAL

Les opérations du jour à la Bourse ont pris une certaine envergure. L'activité a été satisfaisante; les prix étaient fermes avec une tendance marquée à la hausse. Le Câble a gagné 1/2 à 3/4; le Tramway de Montréal 1/2 à 3/4; les nouvelles actions du Tramway, 1/2 à 3/4.

Ventes de la matinée:

100 actions du C. P. R.	à 67 1/2
50 " "	à 67 1/2
125 " du Câble	à 173 1/2
100 " "	à 173 1/2
200 " Gaz	à 188 1/2
350 " Tramway de Montréal	à 217 1/2
125 " "	à 217 1/2
200 " "	à 217 1/2
175 " "	à 217 1/2
125 " Tramway de Montréal N. E.	à 219 1/2
100 " "	à 219 1/2
50 " Tramway de Toronto	à 78 1/2
50 " "	à 78 1/2
50 " "	à 78 1/2
50 " Heat and Light	à 74 1/2
25 " "	à 74 1/2
30 " Royale Electrique	à 143 1/2
61 " Banque de Montréal	à 223 1/2
1 " Banque de Commerce	à 123 1/2
12 " Banque de St-Jean	à 119 1/2
37,000 obligations de la Canada Paper	à 105 1/2

COTES DES VALEURS.

MM. Charles Meredith et Cie, courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous communiquent la cote suivante des valeurs en clôture.

	20 juil.	19 juil.
VALEURS	Ven- dours	Ache- teurs
Pacifique Canadien	67 1/2	67 1/2
do Obligations	109	109
Duluth	4 1/2	4 1/2
do Obligations	104 1/2	104 1/2
Cable Commercial	173 1/2	173 1/2
do Obligations	104 1/2	104 1/2
Postal Tel. Co.	173 1/2	173 1/2
Télégraphe de Montréal	173 1/2	173 1/2
Cie du Richelieu et Ont.	94 1/2	94 1/2
Cie des Chars Urbains	217 1/2	217 1/2
do Obligations	120 1/2	120 1/2
Cie du Gaz de Montréal	188 1/2	188 1/2
do Obligations	170 1/2	170 1/2
Edison de Ont.	170 1/2	170 1/2
do Obligations	145 1/2	145 1/2
Royale Electrique	143 1/2	143 1/2
Chars Urbains de Toron	74 1/2	74 1/2
Chars Urbains d'Ontario	94 1/2	94 1/2
do Obligations	103 1/2	103 1/2
Banque de Montréal	223 1/2	223 1/2
Banque d'Ontario	123 1/2	123 1/2
Bank of N. A.	108 1/2	108 1/2
Banque du Peuple	108 1/2	108 1/2
Molson's Bank	108 1/2	108 1/2
Banque de Toronto	108 1/2	108 1/2
Banque Jacques Cartier	108 1/2	108 1/2
Banque de Québec	108 1/2	108 1/2
Banque de St-Jean	108 1/2	108 1/2
Banque des March. Ital.	190	190
Banque C. de l'Est	108 1/2	108 1/2
Banque de Québec	108 1/2	108 1/2
Banque de St-Jean	108 1/2	108 1/2
Banque Union	108 1/2	108 1/2
Banque de Comm. Can.	126 1/2	126 1/2
Banque de St-Jean	108 1/2	108 1/2
Banque Hochelaga	140	140
Hotel Windsor	108 1/2	108 1/2
Charbon de l'Intercol.	108 1/2	108 1/2
Cie des Terres N.-O.	108 1/2	108 1/2
Cie Papier Can. oblig.	108 1/2	108 1/2
Can. Central oblig.	108 1/2	108 1/2
Champlain St.-Loebig	108 1/2	108 1/2
Cie de Coton de Mont-L.	108 1/2	108 1/2
Cie de Coton de Canada	108 1/2	108 1/2
Cie de Coton de Ont.	108 1/2	108 1/2
Cie de Coton des March.	108 1/2	108 1/2
Cie Coton Dominion	108 1/2	108 1/2
Cie Coton Dominion	108 1/2	108 1/2
Guarantee Co. of N.A.	108 1/2	108 1/2
Diamond Glass Co.	108 1/2	108 1/2
West Trust & Loan Co.	108 1/2	108 1/2
Coal & Light	108 1/2	108 1/2
do Obligations	108 1/2	108 1/2
Can. Central oblig.	108 1/2	108 1/2
Tramway of Cornwall.	108 1/2	108 1/2
Tramway de St-Jean.	108 1/2	108 1/2

Echos de la Ville

COMMISSION DU HAVRE

Celle-ci ne peut rien contre le pilote du "Tyr"

Les travaux du port

La réunion régulière hebdomadaire de la Commission du havre a été tenue hier après-midi sous la présidence de M. Robert Mackay.

Les membres présents étaient MM. Andrew Allan, Jonathan Hodgson, L. E. Morin, E. H. Lemay, Alphonse Raine, D. G. Thomson, Robert Bickford, Wm Farrell, J. B. Allan, l'aviséur de la Commission; John Kennedy, l'ingénieur en chef du havre et Alexandre Robertson, secrétaire.

Après l'adoption des minutes de la dernière assemblée du barreau, la discussion a eu lieu sur l'action des pilotes Arcand et Gauthier.

M. Allan, l'avocat de la commission, a émis l'opinion que la commission n'avait pas juridiction dans le cas du pilote Arcand, qui avait le commandement du steamer Tyr lors de son échouement.

Quant au pilote Gauthier, qui a refusé de piloter le Carthaginien, de la ligne Allan, les commissaires n'ont pris aucune action, vu que les MM. Allan n'avaient pas porté plainte de ce refus à la Commission.

L'ingénieur en chef a soumis un rapport relativement au quai de la Longue-Pointe et à l'arrangement qu'il avait conclu avec les sœurs et autres intéressés. Ce rapport a soulevé quelque discussion. Finalement il fut décidé d'ajourner la question à une séance ultérieure. L'opinion généralement émise est qu'en principe, la commission devrait être la seule intéressée pour toutes les constructions qui se font dans port et que les sœurs devraient abandonner tous leurs droits pour ce quai dont il a été question.

Le président fit ensuite la remarque qu'aucune décision n'avait été prise par les commissaires à la suite des discussions qui ont eu lieu à la séance de la semaine dernière, au sujet des travaux du havre déjà commencés. Doivent-ils être continués?

La question des dépenses est la plus importante à connaître et à discuter. A ce propos, M. Morin dit qu'il ne voyait plus la fin de toutes les dépenses, et qu'il ne voyait pas assez de travaux pour tout l'argent que l'on dépensait.

M. Thomson a répondu que M. Morin aurait dû être présent lors de la dernière inspection des travaux et que là il aurait pu se convaincre du contraire de ce qu'il avançait.

Quelques membres ont fait la remarque qu'il devrait y avoir plus de surveillance sur les quais, qui sont dans un état de grand désordre et que les instructions données devraient être suivies, sinon les maîtres des quais seraient sévèrement blâmés. Après avoir pris connaissance de quelques communications de MM. McLean, Kennedy et Cie, et de MM. McArthur, Brother's Company, Ltd, la séance s'est ajournée.

LES ABATTOIRS DE L'EST

Sont-ils réellement mal tenus

Bien que le département de santé n'ait reçu encore aucune plainte au sujet du mauvais état dans lequel se trouvent, paraît-il, les abattoirs de l'Est, le Dr Laberge a cru devoir s'occuper un peu de cette question.

Dès hier, il a envoyé deux employés de son département aux abattoirs en les chargeant de lui faire un rapport de suite après leur retour.

D'un autre côté, le comité des marchés qui doit se réunir ce matin, à dix heures et demie, aura à s'occuper d'une pétition signée par un grand nombre de bouchers et de marchands qui font leurs affaires dans le marché attenant aux abattoirs. Dans cette pétition, les signataires se plaignent aussi de la malpropreté et des mauvaises odeurs.

L'échevin Jacques, président du comité, est, nous dit-on, bien décidé, à obliger la compagnie des abattoirs à tout tenir en bon ordre. Ses contrats avec la ville la lient expressément sous ce rapport; il y a donc tout lieu d'espérer que les sujets de plainte ne tarderont pas à disparaître.

Des abattoirs en mauvais ordre, mal nettoyés et mal tenus, ce doit être quelque chose d'affreux pour l'odorat le moins délicat par les chaleurs de ces jours derniers.

LES BOUCHERS

Leur pique-nique annuel

Il a lieu aujourd'hui ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Le temps favorise, nous l'espérons, cette belle démonstration et tout fait prévoir que les quinze cents dollars de prix seront chaudement disputés par de nombreux concurrents.

Ce matin, les bouchers feront une grande procession à travers la ville avant de se rendre aux terrains de l'exposition. Départ du Champ de Mars à huit heures et demie.

Un règlement qui serait utile

Au cours de l'enquête du coroner sur la mort de Mme Lowen, le garde-moteur du tramway qui a frappé la défunte a dit qu'une voiture chargée de boîtes vides l'avait empêché de voir la victime à temps pour pouvoir arrêter son char.

Nous ne saurions trop nous élever

contre l'imprudence de ceux qui dirigent leurs voitures sur les rails à l'usage des tramways. Cela occasionne de nombreux ennuis et a déjà été la cause de plusieurs graves accidents. Un règlement quelconque devrait pouvoir empêcher de telles imprudences, et nous espérons qu'il fera bientôt partie de nos règlements, civils.

Les épiciers en gros

Il y a eu hier, à trois heures et demie, une assemblée spéciale des membres de l'association des épiciers en gros. L'assemblée a été strictement privée.

Décès de M. Joseph Eugène Ecrement

M. Joseph Eugène Ecrement, notaire, vient de mourir chez son fils, M. le curé de Ste-Cunégonde, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge et dans la cinquante-deuxième de sa profession.

Nous offrons au digne pasteur nos plus sympathiques condoléances, et nous le prions de croire que nous partageons sa douleur et celle de sa respectable famille.

M. Ecrement était né à Laure, département de la Haute-Saône, France, le 24 avril 1816. Il appartenait à une maison bourgeoise que des revers avaient précipitée dans l'indigence. Age de seize ans, voulant reconquérir un peu de fortune et mettre à l'abri de toute gêne les cheveux blancs de son bien-aimé père, M. Ecrement s'exila dans son pays qu'il ne devait plus revoir, et vint au Canada, plein de courage et d'espérance.

Le jeune homme d'alors débuta comme instituteur dans les paroisses de St-Philippe et St-Cyprien. Un séjour de quelques années à New-York lui permit de se rendre l'anglais familier et il revint se fixer à St-Jacques de l'Acadian. C'est dans cette paisible paroisse que sa vie s'écoula en grande paix.

D'instuteur, M. Ecrement passa notaire, et dès lors s'ouvrait une carrière qui lui donnait l'occasion de réaliser un vœu longtemps caressé. Il manda aussitôt de France son vieux père qui mourut cinq années plus tard, environné de ses soins et de sa filiale affection.

Nous n'avons pas à parcourir ce demi-siècle pendant lequel M. Ecrement exerça sa profession. Qui, parmi ceux qui l'ont connu ne se souvient de l'homme affable, dont la bonté gagnait les cœurs et savait tout pardonner? Qui ne se rappelle son dévouement à ses concitoyens à qui il n'a ménagé ni ses conseils éclairés ni son travail aussi intelligent qu'opiniâtre. Chrétien sincère, il était l'intime du regretté M. Paré, curé de St-Jacques. Père de famille, il s'est distingué par une affection qui n'a reculé devant aucun obstacle, devant aucun sacrifice pour assurer à ses enfants le bienfait d'une éducation supérieure.

Aussi jamais père ne fut plus aimé, plus adoré. Tous ses enfants étaient hier à son chevet, lui adressant un éternel adieu, recueillant son dernier soupir. Sa maladie n'a duré que quelques jours, et il s'est éteint, ainsi qu'il avait vécu, dans le calme et la paix du Seigneur.

Un service funèbre sera célébré jeudi, à 9.30 heures à Ste-Cunégonde, pour le repos de l'âme du cher défunt. Le corps sera transporté dans l'après-midi à St-Jacques de l'Acadian, par les convois du Pacifique. Le lendemain, vendredi, à 9.30 heures, a.m., on célébrera un second service à St-Jacques, lieu de la sépulture.

R. I. P.

La journée d'hier

Une drôle de journée. Il a fait chaud jusque vers trois heures, le thermomètre a même encore atteint comme maximum 86°, et puis, un peu après trois heures, il est tombé quelques gouttes d'eau.

D'où venaient-elles? On n'en sait rien. Le ciel était assez clair et le soleil n'a pas cessé un seul instant de briller. A cinq ou six reprises différentes nous avons vu la pluie essayer de tomber. Tentatives infructueuses qui ont à peine réussi à mouiller l'asphalte de nos trottoirs altérés. Vers six heures la température a notablement baissé et la soirée a été très agréable.

Journée calme s'il en fut jamais. Jusqu'aux sonneurs de fausses alarmes qui se sont tenus tranquilles.

UN DE PLUS

M. F. M. Phelps qui est parti d'Ottawa ces jours derniers pour faire le tour du monde à bicyclette est à Montréal. Il est descendu au St-Lawrence Hall.

Nos malades et nos blessés

Voici les dernières nouvelles que nous avons pu nous procurer sur leur compte :

C'est le jeune Charbonneau qui est le plus malade. "Toujours dans le même état", telle est la ré-

ponse qui nous a été faite hier soir à l'hôpital civique. Réponse peu rassurante puisque avant-hier, Charbonneau allait plutôt mal.

M. J. Douillet, chaloupière de Lachine qui avait été frappé d'insolation va beaucoup mieux, bien qu'on ait craint pour lui jusqu'à hier après-midi.

Le jeune Ravel est sauvé. Sa guérison n'est plus maintenant qu'une question de temps.

Egalement sauvé, M. Ls. Larose, père d'une nombreuse famille, qui avait été frappé d'insolation samedi dernier.

M. Allaire, à l'hôpital Général, va pouvoir sortir ces jours-ci.

TERRIBLE CHUTE

Pour une femme de quatre-vingt ans

A six heures, hier soir, Mme veuve Jutras, âgée de quatre-vingt ans, et demeurant au coin des rues Mont-Royal et Brebeuf, était en train de se bécoter sur la galerie de sa maison lorsque les planches se brisèrent et Mme Jutras tomba sur le sol d'une hauteur de douze pieds.

Dans sa chute, elle se brisa le bras gauche et s'indigna d'autres blessures graves à la tête et à la figure.

Mme Jutras a été immédiatement transportée à l'hôpital Notre-Dame par l'ambulance.

Par suite du grand âge de Mme Jutras, les médecins de l'hôpital considèrent ses blessures comme graves. Hier soir, la blessée allait cependant aussi bien que possible.

Mort subite d'une mère de famille

Madame Scott, demeurant sur la rue Latour, est décédée subitement. La défunte, qui était veuve, laisse une nombreuse famille en bas âge. Le corps a été immédiatement transporté à la morgue, où une enquête aura lieu.

UNE FLOTTE QUI S'AUGMENTE

Mauvais projet pour l'avenir

A une assemblée spéciale des directeurs de la compagnie Richelieu et Ontario, qui a eu lieu hier matin, sous la présidence de l'hon. L. J. Forget, on a discuté les plans et spécifications de deux nouveaux bateaux devant naviguer sur les lacs. Les plans de ces deux bateaux qui seront destinés à faire le service entre Toronto et Prescott, seront préparés par un ingénieur bien connu dans les cercles de la marine de Chicago. C'est l'intention de la compagnie de faire construire leurs machines d'après le nouveau système à turbine, qui a été essayé lors de la dernière revue navale à Spithead et qui a donné les résultats les plus satisfaisants. Le yacht construit d'après ce système a parcouru trente-huit milles marins dans l'espace d'une heure.

La compagnie a aussi l'intention d'enlever les cabines des steamers Spartan, Passport, Corsican et Algérien et d'en faire des bateaux d'observation. Ce projet sera bientôt mis à exécution.

A cette assemblée, les directeurs ont aussi discuté les plans d'un nouvel hôtel à Murray Bay. C'est M. George Warren, de ce dernier endroit, qui est chargé de cette construction, et le nouvel édifice sera prêt pour la saison prochaine. Le nouvel hôtel contiendra soixante-quinze chambres à coucher.

On ne voit pas très bien l'avantage, pour le public voyageur, de ces grands hôtels qui monopolisent complètement toute une plage, empêchent par leur seule présence les hôteliers et les maisons de pension de s'établir, et peuvent alors exiger de leurs clients les prix les plus extraordinaires.

Dans l'intérêt du public, la compagnie Richelieu ferait peut-être mieux de s'en tenir à transporter des voyageurs en tâchant d'améliorer son service.

LES MEFAITS DU BICYCLE

Une jeune fille blessée

Hier soir, vers neuf heures, une bicyclette filait à toute vitesse sur la rue Ste-Catherine. A l'angle de celle-ci et de la rue Bleury traversait une jeune fille de dix-neuf à vingt ans. Le bicycliste n'a pas sonné la clochette et la jeune fille ne l'a pas aperçu; elle allait atteindre le trottoir de la rue Ste-Catherine lorsqu'elle a été frappée par le bicycle.

Elle est tombée, ses vêtements ont été déchirés et elle s'est infligée des blessures assez graves à la figure et aux bras. On l'a transportée chez ses parents qui demeurent près de l'endroit où cet accident a eu lieu.

Inutile d'ajouter que pendant qu'on s'empressait autour de la jeune fille blessée, le bicycliste, auteur de l'accident, remonta vivement sur sa machine et disparaissait.

GRAVEMENT BLESSÉ

M. Dominique Bastarache, un vieillard de soixante-quatorze ans, qui demeure rue Stadacona No 323, s'est brisé le col du fémur en tombant hier. L'accident a eu lieu vers dix heures du matin. M. Bastarache a été transporté immédiatement à l'hôpital Notre-Dame. La réduction de la fracture prendra probablement du temps, par suite du grand âge du blessé.

Miraculeusement guéri

On nous informe qu'un pêcheur de Gaspé, dont nous n'avons pu nous procurer le nom, a été guéri miraculeusement à Ste-Anne de Beaupré. Le malheureux souffrait depuis deux ans d'ulcères et de protubérances dans la gorge, contre lesquels avait échoué la science des meilleurs spécialistes.

L'ABUS DES BOISSONS

Un jeune homme perdu par l'ivrognerie

Rien n'est plus funeste, à la jeunesse que l'abus des liqueurs alcooliques. Que de jeunes gens de bonnes familles ont perdu leur honneur, ont passé même sur le banc des accusés par suite de cette malheureuse passion : l'ivrognerie.

Hier encore, un de ces malheureux jeunes gens, nommé Eugène Gaillette et demeurant rue Panet, comparait devant le Recorder pour la troisième fois, sous l'accusation d'ivresse et de tapage.

Il y a un an, ce même Gaillette avait tenté de s'ôter la vie, dans un accès de "delirium tremens" au moyen d'un rasoir. Il s'était infligé des blessures tellement graves alors qu'il dut subir un traitement à l'hôpital Notre-Dame.

Bref, il est devenu la terreur du quartier et sa pauvre mère a déclaré en cour, hier, qu'elle ne pouvait le contrôler.

C'est la boisson qui est cause de tout cela, a-t-elle déclaré, au milieu de ses larmes, car lorsque mon enfant ne fête pas, il est bon garçon, la boisson semble le rendre fou.

Devant ces faits, M. De Montigny a condamné Gaillette à \$5 d'amende et les frais ou trois mois de prison.

Les a tous supplantés

Le BAUME RHUMAL, par son efficacité, a supplanté tous les remèdes préconisés jusqu'à ce jour pour le traitement des affections de la gorge et des poumons.

Demandez-le à votre pharmacien.

SERVICE SOLENNEL

Hier matin, on a célébré à la chapelle des RR. PP. Jésuites du collège Ste-Marie un service solennel pour le repos de l'âme de messire F. Bourgeault, ancien vicar capitulaire. Le R. P. Filiatreault officiant ayant comme diacre et sous-diacre les RR. PP. Renaud et Desautels.

UNIVERSITE LAVAL

Relever par tous les moyens en son pouvoir et notre brillante jeunesse universitaire, et leurs savants professeurs, c'est la tâche que s'est imposée le "Monde Illustré", et à laquelle il n'a jamais fait défaut. Quel qu'on dise ce journal encourage nos jeunes gens, ne fût-ce qu'en ouvrant ses colonnes à leurs essais, dès qu'ils sont empreints de ce sentiment indéfinissable faisant dire : "C'est le cœur qui parle!"—C'est pour ces raisons et par suite de sa respectueuse admiration pour le corps enseignant de l'Université Laval, que le "Monde Illustré" publie cette semaine un tableau des gouverneurs de cette université, depuis 1862. Que ces messieurs l'agrément comme une preuve du respect de l'administration et de la rédaction du "Monde Illustré" et que nos jeunes amis l'acceptent comme un souvenir du respect qui leur sera cher quand, à leur tour, ils engageront ce combat sans trêve qui se nomme "Lutte pour la Vie!"

Nous signalerons, dans les nombreux articles du numéro de cette semaine, le commencement d'une très gracieuse nouvelle de M. André Theuriot, membre de l'Académie Française. C'est une vraie perle dans ce joli "Monde Illustré".

Pour feu M. le chanoine Bourgeault

Les sœurs de l'Hospice St-Jean de Dieu, Longue-Pointe, feront chanter dans leur chapelle, vendredi, le 23 juillet, à 8½ hrs, un service pour le repos de l'âme du Révérendissime F. Bourgeault, Vic. Cap. de l'Archidiocèse de Montréal. Messieurs les membres du clergé, les parents et les amis sont respectueusement invités d'y assister.

COMPLETEMENT PERDU

On ignore le sort de l'équipage

M. D. Torrance et Cie ont reçu hier, tard dans la soirée, un télégramme de Halifax leur annonçant que le steamer Baltimore City s'était perdu à Port au Choix, sur la côte du Labrador, dans le détroit de Belle-Isle. Le Baltimore City est un vaisseau de 1708 tonneaux et il appartient à la Furness Line, dont MM. D. Torrance et Co. sont les agents.

Il avait quitté Montréal à destination de Manchester, portant une cargaison générale ainsi que du bétail. Parti d'ici le 12 courant, il était passé à Québec le 14.

Le steamer était sous le commandement du capitaine Mathews. Il avait un équipage d'environ vingt-cinq hommes et il y avait en outre à bord dix à douze bouviers.

Le navire est, paraît-il, complètement perdu. On ne sait pas encore au juste si tout l'équipage a pu être sauvé.

Les anciens pompiers

Il y a eu hier soir une assemblée des pompiers Vétérans, dans la salle de la rue Crail.

Il a été décidé à l'unanimité que les membres de l'association assisteraient en corps aux funérailles de M. Henry Lyman, ancien président de l'association.

Tous condamnés

Les cinq individus dont nous avons annoncé l'arrestation dans notre numéro d'hier, pour tapage sur la rue St-Paul, ont comparu ce matin devant le Recorder et se sont vus condamnés chacun à \$3 d'amende ou dix jours de prison. Espérons que la leçon leur profitera.

Chaque Paquet de Plomb Cacheté

contre les substitutions frauduleuses. Mais vous devez vous assurer que les mots

conservent l'arôme et les bonnes qualités, et vous êtes une garantie

"SALADA"

THE DE CEYLAN

Sont sur le paquet. C'est là votre sauvegarde.

Entrepôt de vente en gros à Montréal : 318 rue St-Paul.

LA COLONISATION

Nouveau départ des délégués pour l'Ouest

L'immigration des Canadiens-français au Nord-Ouest se continue toujours. Hier matin encore, une vingtaine de colons ainsi que plusieurs délégués de sociétés canadiennes-françaises de l'Etat du Michigan, se sont mis en route pour ces régions lointaines, sous la conduite de M. l'abbé Corbell, l'infatigable agent d'immigration de cette contrée.

Les délégués du Michigan font le voyage afin de constater "de visu" les avantages que présentent les plaines du Manitoba pour les nouveaux colons.

Ils feront ensuite rapport, et si, comme il est probable, ce rapport est favorable, nul doute qu'un grand nombre de Canadiens des Etats-Unis vont s'empresser de revenir au sol natal. Espérons que le mouvement de rapatriement va toujours aller s'accroissant d'avantage et pour l'intérêt de la nationalité canadienne-française, et pour le plus grand bien de nos compatriotes émigrés.

Pourquoi, en effet, se consumer dans la misère, dans les villes ouvrières de la Nouvelle-Angleterre, quand des terres fertiles et qui ne demandent qu'à être cultivées pour produire au centuple, les attendent sur le sol béni qui les a vu naître?

A L'HOTEL-DE-VILLE

COMITE DES MARCHES

Réunion des membres de ce comité ce matin à dix heures.

COMITE DES CHEMINS

Réunion des membres de ce comité cette après-midi à deux heures et demie.

Un endroit vraiment dangereux

Il y a environ deux ans, on s'était fortement opposé à ce que les chars électriques passassent sur la rue St-Etienne, sous prétexte qu'un grand nombre de voies ferrées la traversaient déjà.

On pensait que cette objection disparaîtrait par l'érection de barrières que le Grand Tronc fit poser entre les deux voies, conduisant au quai et à la voie d'évitement, de la Dominion Coal Company. Mais on n'a pas fait usage de ces barrières depuis leur établissement et comme la circulation augmente considérablement, le passage à cet endroit est devenu excessivement dangereux. Si l'on ne prend pas les précautions voulues, des accidents sont à craindre d'une minute à l'autre.

Mort d'un ancien échevin

Un des hommes d'affaires les mieux connus de Montréal, M. H. Lyman, est décédé à l'âge de quatre-vingt quatre ans.

Le défunt était né et avait reçu sa première éducation aux Etats-Unis. Sa carrière commerciale à Montréal date de 1829.

Il avait été échevin pour la partie Ouest de la ville et avait représenté le Canada à l'exposition de Londres, en 1859.

En un mot M. Lyman a occupé des positions élevées dans un grand nombre d'institutions commerciales et de bienveillance.

Vu que le défunt avait été échevin, le drapeau flottait à mi-mât, hier, sur l'hôtel de ville.

ENQUETE DU CORONER

La mort de Mme Lowen

Verdict ce soir seulement

Le coroner a tenu une enquête hier matin sur la mort de Mme Lowen. La défunte, comme nous l'avons annoncé, avait été frappée par un tramway de la rue Ste-Catherine.

M. Archer, avocat, représentait la compagnie des chars urbains, et M. J. Whelan plaiderait pour la famille de la défunte.

Le premier témoin entendu a été M. John Lowen, mari de la victime de l'accident. Voici ce qu'il a rapporté : "Mon épouse, Norah O'Connell était âgée de soixante-dix-huit ans. Le 30 juin dernier, après trois heures de l'après-midi, comme elle allait faire une emplette chez un marchand de la rue Ste-Catherine, elle a été frappée par un tramway en traversant cette rue, près de la rue Maisonneuve. Je l'ai visitée souvent à l'hôpital et elle n'a jamais pu m'expliquer comment l'accident était arrivé. Je l'ai visitée encore dimanche dernier. Elle ne semblait pas prévoir qu'elle allait mourir si tôt et ne m'a rien dit pour me permettre de comprendre qu'il y avait eu négligence de la part du conducteur du char qui l'a frappée."

Le Dr Lamarche, de l'hôpital Notre-Dame, a expliqué la gravité des blessures de la défunte et a fait

remarquer que le grand âge de celle-ci n'avait pas peu contribué à lui faire contracter la maladie pulmonaire dont elle est morte.

Un nommé Joseph Larocque, témoin oculaire a fait la preuve suivante qui a été corroborée par M. J. Tremblay :

"J'étais avec monsieur Tremblay, à une distance de 30 à 35 pieds du coin de la rue Champlain, lorsque l'accident est arrivé. A ce moment, un char venait de l'ouest et un autre de l'est, et la défunte qui ne voyait que le premier s'est avancée sur la voie pour traverser dès que le char de l'ouest fut passé et c'est alors qu'elle fut frappée par le char de l'est. Une jeune personne aurait pu éviter l'accident, car le garde-moteur avait ralenti le mouvement du char et fait son possible en cette circonstance. J'ai trouvé la défunte imprudente d'essayer à traverser la rue à ce moment."

Le mécanicien de la voiture a dit : "Le numéro du char qui a frappé la défunte est 221. Il était alors 3.25 heures de l'après-midi. Il y avait en avant de mon char, une voiture chargée de boîtes vides qui n'empêchait de voir la victime, laquelle est apparue soudainement en avant du char. Il y avait un autre char à 200 pieds de distance et allant dans une direction opposée."

L'enquête a été ajournée à sept heures et demie ce soir, afin d'assigner un conducteur de tramway qui au moment de l'accident, se tenait en avant du char.

Serons-nous moins enfumés

La cité a pris des actions contre MM. John H. R. Molson et Frères et Brossard et Cie, pour nuisance publique causée par la fumée de leurs manufactures. Les causes étaient inscrites pour hier matin à la cour du Recorder; mais M. Goldstein, avocat des défendeurs, a demandé du délai, vu que M. Molson n'est pas en ville. L'enquête et l'audition au mérite ont été fixées au 27 août.

PERSONNEL

Sont descendus au St-Lawrence Hall, MM. M. P. Connolly, P. B. Laird, Québec; C. Gildersleeve, Kingston; J. G. Moylan, Ottawa; J. D. McCarthy, Prescott; Dr Grace E. Cross, Boston; F. E. Fairbairn, Brockville; Dr T. L. Papin, Mlle X. P. Blair, St-Louis, Mo.; F. M. Phelps, F. W. Blanch, Londres, Angl.

NOYE EN FUYANT

West Selkirk, 20—Hier soir, un patient de l'asile des aliénés, le nommé John MacFeron, qui était arrivé de Winnipeg il y a une semaine, s'est aviné et s'est dirigé à la course vers la Rivière Rouge, suivi de près par un gardien. Soudain, il est tombé ou s'est jeté à l'eau et s'est noyé.

CHEZ LES MORMONS

Salt Lake City, Utah, 20—La célébration du jubilé des pionniers a commencé aujourd'hui. La ville était encombrée de visiteurs. Sur les 2000 pionniers qui sont arrivés à Salt Lake City en 1847, 650 seulement survivent. Tous ont reçu une médaille d'or commémorative. Cette médaille représente des dessins emblématiques de l'histoire de l'Utah, y compris le portrait du président Brigham Young.

Un monument à la mémoire de Brigham Young a été dévoilé et l'un des fils du fameux mormon a prononcé un discours.

DÉCÈS

ECREMENT.—Hier, au presbytère de Ste-Cunégonde, chez son fils, est décédé M. Joseph Eugène Ecrement, notaire, à l'âge de 81 ans et 3 mois.

Un premier service sera chanté à Ste-Cunégonde, jeudi, à 9.30 a. m. Dans l'après-midi, par le train de 3.30 du Pacifique Canadien, gare Dalhousie, la dépouille mortelle du défunt sera transportée à St-Jacques de l'Acadian, lieu de la sépulture, où un second service funèbre sera chanté vendredi à 9.30 a.m.

La Société des Arts du Canada, 1666 rue Notre-Dame, Montréal. Tirages tous les mercredis. Lots d'une valeur variant de \$2.00 à \$2,000, 10 cts le billet.